

CHAPITRE VI

La textualisation de l'oral : éléments pour une description de la construction collaborative de la complétude

Marcel BURGER & Jérôme JACQUIN
Université de Lausanne

Dans ce chapitre nous proposons de problématiser l'objet *texte* sous l'angle de la *complétude*. En linguistique textuelle, on admet généralement qu'un texte constitue une suite linguistique *finie* ou *complète* (Bronckart 1997 ; Adam 2008 [2005]). À ce titre, le texte est abordé comme un enchaînement borné d'unités dont la complétude repose sur les principes de *cohésion* et de *cohérence*. Traditionnellement, la cohésion et la cohérence renvoient respectivement aux *instructions sémantiques* des unités linguistiques (les connecteurs et les anaphores, par exemple) et aux *évaluations pragmatiques des participants*, liées à l'inscription de ces unités dans une situation de communication (Moeschler 1985 ; Moeschler & Reboul 1994 ; Charolles 2011).

Si nous prenons en considération les instructions sémantiques engagées dans la complétude textuelle, nous mettons ici l'accent sur *la dimension interprétative et pragmatique de la complétude*. En effet, le jugement de complétude textuelle n'est pas dissociable des instructions contenues dans les textes, mais il a rarement été étudié en tant que tel. De fait, les spécialistes du texte se donnent pour objet des suites linguistiques bornées le plus souvent *a priori* au travers du support matériel et ils cherchent ensuite au sein du texte ainsi défini les différentes instructions relatives à sa complétude.

D'une manière générale, le terme de « textualité » peut apparaître contre-intuitif s'agissant de l'oral. « Oral » a tendance à s'opposer à « écrit » et « texte » à « discours », rendant les collocations « discours écrit » et « texte oral » étranges à l'oreille. Pour peu qu'on l'admette, ce fait n'est imputable qu'à une association indue entre la matérialité d'un support de communication (oral, écrit) et un mode de configuration d'un message

(texte). Or, il s'agit bien de dimensions différentes, comme en témoignent d'ailleurs les traditions du texte bien établies à la suite de Harald Weinrich¹.

Dans une telle optique, on caractérise comme relevant de la « textualité » ou, mieux encore, de la « textualisation » tout mécanisme d'enchaînement des propositions, que le support matériel soit oral ou écrit². Les propositions qui suivent vont dans ce sens. Plus précisément, les données *orales* soumises à l'analyse et qui sont présentées *infra* permettent de souligner le caractère situé, co-construit et même *négocié* du travail sur la complétude textuelle et plus généralement de la matérialité verbale. Loin d'être une caractéristique *a priori* de la textualité, la complétude apparaît alors avec une saillance particulière : les jugements de complétude, parfois divergents et donc plus ou moins âprement négociés, sont rendus visibles dans et par l'interaction. Une telle visibilité encourage le chercheur à ne pas internaliser, mais au contraire à externaliser les jugements de complétude, c'est-à-dire à en faire une part observable du travail des participants eux-mêmes. Et c'est à l'oral, en particulier en situation de face à face polygérée, que les participants laissent très manifestement des traces de leur orientation vers la textualité et la complétude de leur(s) prise(s) de parole³.

Plus généralement, nos données nous conduisent à abandonner une approche du *texte* comme *produit* et donc comme *état* pour considérer la *textualisation* comme *(co)production* et donc comme *processus*. Dans cette perspective, la textualisation relève d'une opération a) d'enchaînement des unités linguistiques, b) sanctionnée par un *jugement de complétude* qui fait du « tout » une unité de communication dans une situation donnée. Les jugements de complétude – nous y revenons abondamment – sont susceptibles de venir sanctionner des unités de tailles différentes et par conséquent définir des niveaux de textualité distincts. Ainsi, la complétude textuelle d'une longue prise de parole se distingue de celle de la séquence au sein de laquelle cette prise de parole s'inscrit, voire de l'ensemble de la rencontre à laquelle elle participe.

Si le discours oral a fait l'objet d'approches variées, deux parmi elles sont reconnues pour leur qualité heuristique et accordent une place centrale à la

-
1. « Le premier objet de la linguistique est en effet le texte, *oral ou écrit* » (Weinrich 1989 : 39, nous soulignons). Voir en particulier Adam (2008 [2005]), Bronckart (1997) ou encore Rastier (2001).
 2. Il est intéressant d'observer comment le *distinguo* « support » vs « message » est traité de manière heuristique dans des champs connexes : voir par exemple les études médiévales de Paul Zumthor (1984) ; et celles, culturelles, coordonnées par Lauri Honko (2000) qui usent largement de l'expression « oral texts » voire même « textualizing oral texts » ; voir aussi le champ de la pragmatique et de l'analyse des interactions où « written text » côtoie « oral text » (Cooren 2010). D'une manière plus générale, dans le domaine de l'enseignement des langues, le *distinguo* constitue un élément important de l'offre (voir notamment les sites Mindsetlearn, studyit, français facile).
 3. Le fait que les participants inscrivent leur interprétation au sein de leur activité plaide pour l'adoption de « leur » perspective sur l'action (i.e. perspective *émique*, suivant Pike 1954).

notion de *complétude* : l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologique et le modèle d'analyse du discours dit de Genève. Dans ce chapitre, après avoir brièvement introduit les données soumises à l'analyse, nous présentons les principaux concepts de ces approches pour considérer en quoi ils sont susceptibles de contribuer à une réflexion sur les phénomènes de textualisation.

1. Les données de l'analyse

Notre réflexion exploite deux extraits de débats. Il s'agit d'une part d'un extrait de débat-public (désormais DP) et d'autre part d'un extrait de débat-télévisé (DT). Nous faisons figurer les extraits retranscrits de nos analyses dans l'annexe. On se reportera à celle-ci pour prendre connaissance de l'ensemble, car seuls seront cités dans le corps du texte les fragments directement pertinents pour notre propos. On peut considérer les extraits de DP et de DT comme comparables⁴. Les deux types de données témoignent en effet non seulement d'un ancrage dans un même *genre d'interaction* – le débat (ou le débattre) – mais aussi d'une même *activité de communication* : la communication publique⁵. Enfin, dans le même esprit, les deux extraits se caractérisent par l'accomplissement de tâches discursives identiques.

Sur le premier point, les deux extraits relèvent du genre *débat*. S'il existe une variété de définitions et de typologies des débats, on s'accorde sur des traits matériels propres que nos extraits réalisent. Ainsi, « débattre » implique la co-présence de trois types d'instances : au moins deux *débattants* (ou débatteurs) qui confrontent leurs opinions ; une instance *modératrice* qui veille au bon fonctionnement de la confrontation ; et un *public*, pas forcément intervenant, qui manifeste plus ou moins directement son soutien à l'une ou l'autre des tendances d'opinions (Hutchby 1996 ; Tolson 2001 ; Burger 2012 ; Jacquin 2014b).

À ce titre, l'extrait de *DP* est tiré d'un événement organisé sur le site de l'Université de Lausanne, le 4 octobre 2007 (durée 152 min.), sur le thème « Quelles études aujourd'hui pour quels emplois demain ? ». Il est organisé par la Fédération d'Associations d'Etudiants (FAE) et le quotidien de presse écrite *24 Heures*. Le débat mobilise un modérateur, journaliste à *24 Heures*, qui gère une interaction confrontationnelle engageant dix débattants, tous candidats aux élections fédérales qui se tiendront peu après. Le public est

4. Une différence réside dans la construction même du corpus : le DP a été enregistré au moyen de deux caméras et micros par un chercheur qui est ainsi responsable du choix d'un point focal. Au contraire, le DT a été diffusé par une chaîne de télévision et représente ainsi des choix de mise en scène médiatiques.

5. C'est par commodité que nous parlons de « données » d'un corpus. Il est entendu qu'il s'agit d'un abus de langage puisque les « données » sont construites par le chercheur en fonction de l'objet de son analyse (pour une réflexion générale sur la constitution des corpus en communication publique voir Jacquin 2014a).

assis et fait face aux débattants. Il est composé d'environ quatre-vingts personnes.

Quant à l'extrait de *DT*, il est tiré d'un événement organisé par la chaîne de télévision du service public suisse TSR1, le 5 octobre 2005 (durée 64 min.). Dans le cadre de l'émission de débat « Infrarouge », bien connue des téléspectateurs, une modératrice vedette, journaliste de télévision, gère l'interaction entre cinq ou six débattants : des politiciens ou des experts du coût de la santé en Suisse. Parmi eux, on compte un intervenant de marque : le conseiller fédéral en charge de la santé qui défend la politique gouvernementale (Pascal Couchepin) ; et une instance moins connue du public : le représentant du Mouvement populaire des familles qui critique les mesures gouvernementales (Jean Blanchard). Quant au public (une trentaine de personnes), il reste assis dans l'ombre d'une lumière tamisée.

Sur le second point, les deux types de données ressortissent à un même type d'*activité* : la communication publique. Celle-ci se définit minimalement par trois critères : on y couvre un thème d'intérêt général, traité par des experts de la chose publique pour un destinataire collectif homogène : des citoyens dont on postule l'intérêt à se tenir informés des opinions publiques⁶.

À ce titre, les deux types de données abordent des problématiques dites d'intérêt général, c'est-à-dire citoyen. Les thèmes touchent en effet à des domaines publics régulièrement débattus : l'éducation supérieure (dans le DP), respectivement la santé (dans le DT). Dans le même ordre d'idées, le DP aussi bien que le DT engagent des experts de l'espace politique au sens restreint (des politiciens) ou élargi (des associations reconnues). Enfin, il est intéressant d'observer que les modérateurs et les débattants s'adressent à un public défini comme des « citoyens ».

Enfin, sur le troisième point, les deux extraits se caractérisent par l'accomplissement d'une même tâche discursive. Dans les deux cas, le modérateur sollicite un débattant dans le cadre de ce qu'il désigne comme un « tour de table » (dans le DP) ou comme un « tour de piste » (dans le DT). Un tel mode de participation est particulier. Dans ce qui constitue sa première intervention, le débattant est encouragé à *développer* son point de vue, ce qui constitue pour lui une occasion de textualisation confortable. Autrement dit, il bénéficie d'un long temps de parole et les intrusions des autres débattants sont *a priori* malvenues. Le tour de table dont est tiré l'extrait de DP est dédié au sous-thème « quel financement des études supérieures ? » et chaque débattant dispose d'un maximum de trois minutes pour s'exprimer. L'extrait sélectionné représente l'intervention du débattant Éric Bonjour (désormais BONJ), de l'Union Démocratique du Centre (désormais UDC). Quant au « tour de piste » dont est tiré l'extrait de

6. Pour une discussion de la problématique des discours de communication publique voir par exemple Burger (2014) ; Pasquier (2011) ; Koller & Wodak (2010).

DT, il représente la première intervention de Jean Blanchard, porte-parole du Mouvement populaire des familles. Le débattant est sollicité à exposer en détail le point de vue de l'association concernant l'augmentation inconsidérée du coût de la santé en Suisse.

2. La complétude dans la perspective de l'analyse conversationnelle et de l'analyse du discours

Pour notre réflexion sur la complétude textuelle à l'oral, un double ancrage dans l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologique et dans le modèle d'analyse du discours dit de Genève apparaît pertinent. D'abord, les deux approches trouvent leur origine dans l'intérêt pour l'ordre social tel qu'il se manifeste, se réalise ou s'accomplit au travers des interactions verbales quotidiennes. Ensuite, les deux perspectives mettent au centre de leur réflexion le travail collaboratif de constitution des unités et des niveaux de manifestation de la complétude. Enfin, si l'ancrage initial est plus anthropologique que linguistique, les deux perspectives sont au fondement d'une réflexion sur la valeur pragmatique des unités linguistiques. Comme on l'a dit, cette dernière dimension – peu traitée en tant que telle dans les approches du texte – est étroitement liée aux jugements de complétude que nous observons dans nos données. Pour des raisons historiques, nous présentons d'abord les concepts propres à l'analyse conversationnelle avant d'introduire ceux du modèle genevois d'analyse du discours.

2.1. La complétude dans la perspective de l'analyse conversationnelle

Très schématiquement, l'analyse conversationnelle (*Conversation Analysis*) trouve son fondement principal dans la sociologie ethnométhodologique de Garfinkel (1967)⁷. Celle-ci propose un regard original sur l'ordre social : prenant acte du fait que l'ordre social constitue un produit endogène des membres⁸, l'ethnométhodologie entend dégager les procédures ordinaires (i.e. les ethno-méthodes) qui permettent aux agents de garantir le caractère « *accountable* » (reconnaisable, descriptible et reproductible) des actions qu'ils accomplissent et interprètent comme autant de participations à la vie sociale. Écartant l'explication causale et la recherche de motifs et d'intentions qui sous-tendraient les actions, l'ethnométhodologie se focalise sur le « comment » de l'action, sur la construction méthodique de l'ordre social telle qu'elle se manifeste au travers des interactions interpersonnelles. Partant, l'analyse conversationnelle (désormais AC) refuse toute conception *a priori* des unités et niveaux d'analyse et défend une

7. Pour une introduction à l'analyse conversationnelle, on consultera par exemple Gülich & Mondada (2001), Liddicoat (2011) ou encore Sidnell & Stivers (2013). Quant au fondement ethnométhodologique de cette discipline, voir par exemple Heritage (1991).

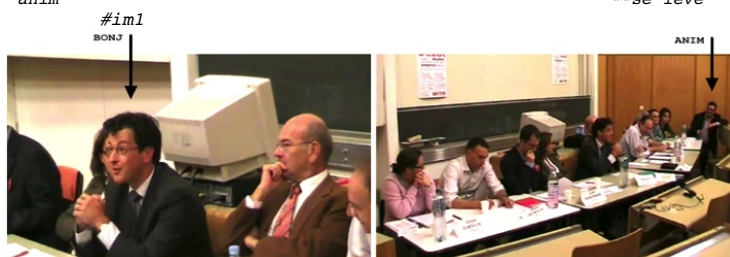
8. C'est-à-dire que les agents eux-mêmes collaborent, au travers d'un bricolage constant, à l'organiser, à le maintenir et à le modifier.

perspective émergentiste, fondée sur l'*analyse séquentielle de l'alternance des locuteurs*. Une telle démarche implique un regard spécifique sur les enjeux de complétude : il s'agit moins d'établir les critères de la complétude que d'étudier la manière dont la complétude des unités fait l'objet d'un travail collaboratif et constitue par conséquent un des enjeux de l'interaction⁹.

Dans cette perspective, si on considère la fin de l'extrait de DP, on constate que l'*interprétation de la complétude* de la longue prise de parole de BONJ ne pose aucun problème aux participants. Autrement dit elle paraît bénéficier d'une forte *prédictibilité* :

EXTRAIT DE DEBAT PUBLIC (DP) / lignes 85-90

85 +sur=quant à la STRUcture même de l'université\ (.) mais pour
+regarde le public----->88
86 ceux qui commencent la première année je vous souhaite de
87 bonnes études\ (..) et pis (.) tâchez #1 de bosser**comme des fous
anim **se lève



88 ++pour réussir et soyez #2 les meilleurs\ (..)+#3 j'vous remercie\
+regarde ANIM->
++désengagement progressif du corps----->
#im2 #im3



89 ANIM on y r'vien[DRA
90 BONJ [EN INTRODUCTION hein\

Au niveau verbal, on constate que le remerciement final (ligne 88), accentué par une intonation descendante (« je vous remercie\ »), est précédé d'une liste de trois éléments elle-même accentuée : « je vous souhaite de bonnes études et pis tâchez de bosser comme des fous pour réussir et soyez les meilleurs\ ». Ressource prête à l'emploi, la liste de trois constitue un marqueur classique de complétude oratoire et même un générateur d'applaudissements efficace (Atkinson 1984a, 1984b ; Heritage & Greatbatch 1986 ; Relieu & Brock 1995 ; Hutchby 1997 ; Clayman & Heritage

9. « In this respect, a sequence is like a turn, a conversation, or any other recognizably structured unit which does not just end, but has a recognizable form of closure (Schegloff & Sacks 1973) » (Schegloff 2007: 115).

2010 : 274-275). BONJ ayant commencé quelques secondes plus tôt à annoncer, par une opération réflexive, le terme de sa prise de parole (« après j'en aurai fini avec cette introduction », 65-66), la liste de trois fonctionne ainsi comme un indice de complétude imminente (auquel s'ajoutent les remerciements finaux en 88).

Le caractère prédictible de la fin de l'intervention de BONJ est également visible au travers de la mimo-gestualité. Alors que BONJ a jusque-là manifesté une orientation générale (du corps et du regard) vers le public, il commence à désengager progressivement son attention en opérant un relâchement postural dès le milieu de la liste (88). Cette ré-orientation s'opère au profit d'une prise à parti de l'animateur, sélectionné par le regard entre la clôture de la liste et les remerciements (voir les images 2 et 3). De son côté, l'animateur témoigne également, au travers de son comportement mimo-gestuel, du caractère anticipable de la fin de l'intervention de BONJ : au milieu de la liste (entre les images 1 et 2) et au moment de l'énonciation de « comme des fous » (87), il se lève, rendant ainsi visible sa disponibilité pour interpréter la fin de la prise de parole et organiser la suite du tour de table (88-89).

Le fait que l'animateur soit en mesure de prédire la fin de la prise de parole de BONJ, de manière à enchaîner directement, c'est-à-dire sans accroc et sans silence, plaide ainsi en faveur de la perspective de l'AC, qui fait de l'alternance des locuteurs un problème géré localement et activement par les participants aux interactions. Nous présentons ci-dessous ce qui constitue le cœur du dispositif méthodologique de l'AC appliqué aux enjeux de complétude¹⁰. À ce titre, il apparaît pertinent de présenter d'abord les outils propres à saisir l'alternance des locuteurs et plus particulièrement la construction des tours de parole (2.1.1.) et de poursuivre avec la problématique du traitement des longs tours de parole (2.1.2.) en lien avec les processus de textualisation (2.1.3.). En fin d'exposé, nous évoquons les difficultés posées par la dimension pragmatique de la complétude telle que définie par l'AC (2.1.4.).

2.1.1. Alternance des locuteurs et construction des tours de parole

L'AC part d'un constat relativement simple, sur lequel elle construit progressivement son appareil méthodologique : tendanciellement, les locuteurs s'engagent dans leurs interactions interpersonnelles de manière à assurer la « fluidité » de leur alternance, c'est-à-dire une alternance qui minimise tant les chevauchements que les silences (Sacks, Schegloff & Jefferson 1974). Pour ce faire, les locuteurs sont moins concernés par la complétude en tant que telle que par la « *projection de la complétude* » de leurs tours de paroles respectifs (« *projection of turn completion* », Ford &

10. Ce développement constitue une synthèse de la sous-partie « Textualisation et gestion de la complétude » (2.3) de *Débattre. L'argumentation et l'identité au cœur d'une pratique verbale* (Jacquin 2014b).

Thompson 1996) : (i) en premier lieu, il s'agit pour les récepteurs d'un tour de parole – pour lequel Goodwin, dans cette perspective, propose la définition de travail suivante : « *the talk of one party bounded by the talk of others* » (1981: 2) – de *scruter son accomplissement* de manière à en anticiper les points de complétude potentielle (PCP), c'est-à-dire les points où une transition de locuteur est la plus pertinente (chaque PCP correspond ainsi à un point de transition pertinent, PTP ; Schegloff 1982 : 75) ; (ii) en second lieu, il s'agit pour le locuteur actuel (le participant engagé dans l'acte d'énonciation), par le biais d'une boucle réflexive prenant en compte l'activité interprétative à laquelle son tour est soumis, d'exploiter des ressources de divers ordres pour aider les récepteurs à anticiper et donc progressivement s'orienter vers ces PCP-PTP.

La projection des PCP – ceux-ci constituent donc autant de moments privilégiés, pour les récepteurs, de prendre la parole en mettant un terme au tour de parole en cours – est donc capitale pour assurer la fluidité de l'alternance entre les locuteurs. Cette projection se fait à trois niveaux : la *syntaxe*, la *prosodie* et la *valeur pragmatique* (voir par exemple la synthèse de Schegloff 2007: 3 et ss.)¹¹. Un PCP survient ainsi à chaque moment où le locuteur marque une complétude syntaxique, prosodique et pragmatique. Si le locuteur poursuit après la présence d'un tel marquage, on dira qu'il s'engage dans la production d'une deuxième *unité de construction de tour* (UCT, « *turn construction unit* »). Un tour de parole peut donc être constitué d'une seule UCT (si le premier PCP a été utilisé par un autre agent pour prendre la parole) ou de plusieurs (si le locuteur qui a produit la première UCT poursuit après le premier PCP). L'UCT apparaît donc comme une unité à la fois centrale et complexe. Elle se situe à l'articulation du linguistique (en tant qu'elle mobilise les ressources sémiotiques d'une langue) et du pragmatique (en tant qu'elle est, au sein de l'occasion de parler que constitue un tour de parole, un lieu d'accomplissement d'actions verbales).

Du moment où on s'intéresse à la matérialité textuelle des tours de parole, la question cruciale est donc la suivante : comment les dimensions linguistiques et pragmatiques s'articulent-elles dans la segmentation des tours de parole en UCT ?

11. Il semble que la mimo-gestualité soit également impliquée dans la projection des PCP, du moins dans certains contextes séquentiels (sur la direction du regard, voir par exemple Rossano 2013).

Considérons deux exemples simples tirés de la fin de l'extrait :

EXTRAIT DE DEBAT PUBLIC (DP) / Lignes 91-98

91 ANIM on y r'viendra forcément hein ç'ça c'est une introduction vous
 92 (.) hu y'a=y'a aucun élément sur l'financement mais ça de' ça
 93 do
 94 ???? ((rires))
 95 BONJ => heu l'FINANCEMENT J'CROIS QUE C'EST VOTRE POINT TROIS NON/
 96 ANIM => ouais ouais\ (...) madame marra\
 97 (1.2)
 98 MARR heu merci:/ (.) bonjour à tous [...]

En 95 et 96, BONJ et ANIM produisent chacun un tour de parole.

Le tour de BONJ, malgré une certaine complexité syntaxique imputable à la fois à la dislocation à gauche du constituant nominal « le financement » et à la recomplétion interrogative par le « non » accentué par l'intonation montante, n'est composé que d'une seule UCT¹². Forme syntaxique, contour prosodique et valeur pragmatique (pleinement reconnue au tour suivant) s'articulent pour projeter la présence d'un PCP suite à l'énonciation de « NON/ » dont le caractère pertinent pour une transition de locuteurs est d'autant plus visible que l'occasion est prise par l'animateur à ce moment précis.

Le tour suivant, bien que plus court, est pragmatiquement plus complexe. Il est en effet composé de deux UCT : d'une part, « ouais ouais\ », avec son contour prosodique clairement descendant et son unité syntaxique rendue visible par la répétition du premier constituant, apparaît comme la seconde partie d'une paire adjacente, le tour précédent de BONJ constituant la première partie¹³. D'autre part, « madame marra\ », forme classique d'adresse également au bénéfice d'un contour prosodique saillant, fonctionne comme action d'octroi de parole. En tant qu'occasion de parler, le tour d'ANIM accomplit donc deux actions, et ce par l'exploitation de deux UCT distinctes, ayant leur contour prosodico-syntaxique propre. Entre les deux, la pause relativement longue constitue un PCP non actualisé : aucun locuteur n'a profité de ce PTP pour prendre son tour. Par contre, à la ligne 98 et suite à un long silence (ligne 97), MARR prend son tour en exploitant le PCP auquel aboutit l'énonciation de « madame marra\ ». Tandis que la première UCT du tour de l'ANIM constitue une réaction au tour précédent, la seconde est l'action à laquelle réagira MARR à sa suite. Le tour de

12. Sur l'utilisation de la dislocation à gauche comme ressource de continuité, voir Pekarek Doehler (2001, 2008).

13. La paire adjacente (« *adjacency pair* ») constitue la plus petite unité collaborative observable dans l'interaction (voir la contribution fondatrice de Schegloff & Sacks 1973). Elle se compose de deux tours de parole adjacents séquentiellement agencés de sorte (i) qu'il est possible d'identifier une première partie de paire (1PP ; par exemple une question) et une seconde partie de paire (2PP ; par exemple une réponse) et (ii) que chaque partie reçoit sa valeur de son inscription dans cet accomplissement coordonné.

parole est dans ce cas clairement bicéphale, scindé entre ses orientations actionnelles rétrospective et prospective¹⁴.

Qu'il s'agisse du tour de BONJ ou de celui de l'ANIM, l'UCT apparaît donc comme une unité actionnelle accomplie par une forme linguistique typifiée, à l'articulation de la syntaxe et de la prosodie (Ford, Fox & Thompson 1996 ; Ford & Thompson 1996 ; Schegloff 2007).

Avant de poursuivre avec l'analyse des longs tours de parole multi-unités (c'est-à-dire multi-UCT), considérons la construction méthodique d'un autre tour qui, bien que très complexe d'un point de vue syntaxique, ne contient en fait qu'une seule UCT :

EXTRAIT DE DEBAT-TELEVISÉ (DT) / lignes 48-55

48 COU [XXX quelles propositions (.) mais mais monsieur]
 49 ((la caméra montre en gros plan et en surimpression à l'écran
 50 les deux débattants encadrés côte à côte))
 51 BLAN monsieur Couchepin invente (.) monsieur Couchepin invente les
 52 (.) les (..) les frais qui sont (..) invente (.) les frais liés
 53 à la vieillesse alors que ces frais n'existent pas (..)
 54 [tous les gériatres vous le diront]
 55 ANIM [mais vous votre pi] mais vous votre piste monsieur

En 51, Blanchard (désormais BLAN) débute un tour de parole dont la complexité est largement imputable aux multiples répétitions qu'il opère. De fait, aucune ne projette une complétude qu'un autre participant pourrait interpréter comme un point de transition pertinent (PTP). Ainsi, le premier « monsieur couchepin invente », sans intonation descendante qui signalerait la complétude syntaxique de l'expression, projette une suite (la détermination des inventions en question). On le voit d'autant mieux avec la répétition qui suit, lors de laquelle BLAN ajoute le déterminant « les » répété deux fois avant de recevoir le complément nominal « frais ». Une nouvelle fois BLAN ne marque aucune complétude, enchaînant directement avec une proposition subordonnée avortée (« qui sont »). La pause d'une demi-seconde qui suit, inscrite à un point d'incomplétude syntaxique, n'est donc pas interprétable comme un PCP. BLAN se répète une nouvelle fois, reprenant « invente les frais » et complétant cette fois sa proposition par un groupe adjectival (« liés à la vieillesse ») directement suivi d'une nouvelle subordonnée (« alors que ces frais n'existent pas »). BLAN adjoint à ce point de complétude syntaxique une pause d'une demi-seconde. Cumulant complétude prosodique et complétude syntaxique, ce point devient particulièrement pertinent pour une transition de locuteur, ce dont l'animatrice va profiter pour prendre son tour – elle chevauche BLAN qui tente de poursuivre – et proposer une réorientation de l'interaction (« votre piste monsieur »).

Cet extrait témoigne bien de l'élaboration progressive des tours de parole et du caractère négocié de l'accès à la scène conversationnelle : en

14. Pour une analyse systématique de ce type de tours combinant deux UCT dirigées dans deux directions différentes, voir Schegloff (1996).

retardant au maximum l'arrivée du premier point de complétude potentielle de son tour, BLAN tente de garder la parole dans ce contexte concurrentiel. Quant à la sanction de l'animatrice, on constate qu'elle est moins relative à la complétude syntaxique et prosodique du tour de BLAN qu'à sa valeur pragmatique : BLAN est sommé d'en arriver à la présentation de sa solution. L'action de BLAN est certes interprétable (il condamne « monsieur couche-pin »), mais il ne s'agit pas de l'action séquentiellement projetée par l'animatrice. Celle-ci met un terme à l'occasion de textualiser qu'elle a proposée à BLAN avant même que celui-ci ne puisse enchaîner sur la production d'une deuxième UCT. On verra plus loin que la situation sera radicalement différente lorsque BLAN s'en tiendra à l'agenda qui lui a été imposé : son occasion de textualiser sa position sera bien plus importante, ce qui sera rendu manifeste par la construction d'un long tour multi-unités.

2.1.2. L'analyse des longs tours multi-unités

La textualisation étant minimale dans les trois cas analysés ci-dessus, l'articulation avec la dimension pragmatique et, par conséquent, la segmentation des tours en UCT ne posent pas problème¹⁵. Il en va différemment avec le tour de parole de BONJ (3-88) et plus généralement dans le cas de *longs tours de parole dits « multi-unités »* (« *multi-unit turns* », Schegloff 1982)¹⁶. Ceux-ci font intervenir deux difficultés : (i) comment opérer la segmentation de ces tours en UCT ? (ii) Chaque UCT étant délimitée par la présence, en aval, d'un PCP du tour, n'est-il pas trop contre-intuitif de considérer chacun de ces points comme des « vraies » occasions de prise de tour (c'est-à-dire des PTP) ? Ces questions viennent problématiser les rapports entre *tours de parole* (en tant qu'unités matérielles faisant l'objet d'une co-construction de la part des locuteurs) et *UCT* (en tant qu'unités de composition des tours dont l'accomplissement et l'identification reposent sur des ressources syntaxiques et prosodiques sédimentées par l'usage) et ainsi cristalliser des différences théoriques et méthodologiques entre les versants sociologiques et linguistiques de l'analyse conversationnelle (voir par exemple Schegloff 1996 ; Selting 2000 ; Ford 2004 ; Mondada 2007)¹⁷. Plutôt que de discuter en détail la teneur des différentes options et posi-

15. Peut-on toutefois admettre sans plus de commentaires que la pause située entre « ouais ouais » et « madame marra » constitue un « vrai » PCP et par conséquent un « vrai » PTP qu'un participant aurait été susceptible de prendre ? On verra que la question ainsi posée reste elle-même à discuter.

16. Pour être exacts, les difficultés posées par le tour multi-unités de BONJ concernent le passage allant de « chers étudiants bonjour » (3-4) jusqu'à « je vous remercie » (88). En effet, comme « merci monsieur le médiateur\ » apparaît comme une réaction à l'OCTROI DE PAROLE accompli par l'animateur (1-2), l'énoncé constitue, avec son contour syntaxique et prosodique propre, une première UCT clairement identifiable du tour de BONJ.

17. Si l'ensemble des chercheurs s'accordent sur une définition du tour de parole en tant qu'occasion de parler, négociée entre l'ensemble des participants, c'est autour de la définition de l'UCT et de l'extension à lui donner que les différences de perspective sont les plus sensibles, et plus encore pour ce qui concerne les tours multi-unités.

tions, nous proposons, dans un premier temps (a-c), de résumer la relation qu'entretiennent les tours de parole et les UCT avec l'alternance des locuteurs et, dans un second temps (d-e), de présenter les choix opérés pour traiter des tours multi-unités.

a) Pour minimiser silences et chevauchements, les locuteurs exploitent diverses ressources leur permettant de projeter (suivant le point de vue du locuteur actuel) ou d'anticiper (suivant le point de vue des interlocuteurs) les moments où une prise de parole est privilégiée.

b) L'interprétation du tour de parole en train de se faire aboutit ainsi à sa segmentation en UCT, chaque UCT étant délimitée en aval par la présence d'un PCP, c'est-à-dire un moment (i) projeté/anticipé par les locuteurs tout au long de la production de l'UCT en question et (ii) privilégié pour une alternance (en ce sens chaque PCP constitue un PTP).

c) La projection des PCP et, par conséquent, la segmentation des tours en UCT se situent à l'articulation de la syntaxe et de la prosodie, saisies compte tenu des spécificités de leur contexte interactionnel¹⁸. En ce sens, l'UCT constitue une unité interprétative, herméneutique, à la rencontre de l'*interactionnel* – en tant qu'elle est à la fois l'espace de réalisation des actions et un enjeu central pour l'alternance des locuteurs – et du *linguistique* – en tant qu'elle repose sur des ressources sémiotiques typifiées – « épiphénomène » des activités (Selting 2000 : 511-512¹⁹).

De manière à garantir la cohérence de l'ensemble, il s'agit d'approcher les tours multi-unités en conservant cette base fondamentale.

d) Dans le cas d'un tour multi-unités, la pertinence des points de complétude potentielle pour une transition de locuteurs est *réduite* – localement et sans pour autant être annulée – par le biais de différentes ressources (voir *infra*)²⁰.

e) Cette réduction, objet d'une interprétation de l'analyste, peut être rendue manifeste par les co-participants eux-mêmes, que ce soit *verbale-ment* ou *mimo-gestuellement*²¹.

18. « The interplay of syntax and prosody in their semantic, pragmatic, and sequential context is used as a resource by participants in order to construct single TCUs [UCT], and to project possible and designed ends of current TCUs [UCT] » (Selting 2000 : 512). Ford (2004) définit l'UCT comme une unité « contingente ».

19. Ainsi en est-il déjà de la prise de position sibylline et d'une étonnante modernité de Charles Bally : « toujours nous aboutissons à la même constatation générale et profonde : il s'agit de motifs pratiques, d'un but à atteindre, jamais de considérations purement intellectuelles ; *jamais les formes logiques du langage ne sont au premier plan* » (Bally 1913 : 35, voir également 41-42).

20. Il s'agit là d'une prise de position forte que nous ne pouvons étayer ici, faute de place (pour une discussion, voir Jacquin 2014b).

21. Dans le cas d'une manifestation verbale, les interlocuteurs s'orientent vers le caractère reconnaissable d'un long tour multi-unités en se restreignant, lors des PCP, à la production de *continueurs* ou de *réparateurs* (Schegloff 1982, commenté dans Mondada 2011). Dans le cas d'une manifestation mimo-gestuelle, les interlocuteurs segmentent le tour en UCT au travers de *gestes* ou de la *direction du regard* (Mondada 2007).

2.1.3. Les longs tours de parole comme opérations de textualisation

Les ressources engagées dans la projection de la complétude « au-delà » des PCP, c'est-à-dire les ressources réduisant localement la pertinence de ces points pour une alternance de locuteurs sont de divers ordres. Selting en identifie quatre (2000 : 504-511) : (i) les structures syntaxiques complexes (« *larger turns projected via syntactic compounding* »), (ii) les marques lexico-sémantiques ou pragmatiques (« *lexico-semantically or pragmatically projected larger turns* »), (iii) l'exploitation stratégique de la prosodie (« *local prosodic projection of "more-to-come"* ») et (iv) la projection discursive liée à l'accomplissement d'un type d'activité (« *activity-type projected larger turns* »). De manière très intéressante, on retrouve dans cette liste les différentes ressources identifiées par les linguistes du texte (par exemple Bronckart 1997 ; Adam 2008 [2005]) en tant que facteurs de cohésion et de cohérence des ensembles textuels (à savoir les unités de liage transphrastique telles que les connecteurs et les anaphores, les mécanismes de prise en charge énonciative, l'organisation discursive et pragmatique en séquences).

Ainsi, cas fréquent, BONJ exploite dans son long tour multi-unités la combinaison locale de plusieurs procédés listés par Selting, comme en témoigne l'extrait suivant :

EXTRAIT DE DEBAT PUBLIC (DP) / lignes 29-44

```

29                                     OR IL EST CLAIR QUE VOUS ETES
30 TOUS PROBABLEMENT DES ELECTEURS DONC JE DEVRAIS ALLER DANS
31 VOTRE SENS (..) en vous disant effectivement je suis pour les
32 bourses (..) je suis pour que vous payiez pas d'intérêts sur
33 ces bourses (..) je suis p'pour des prêts mais sans intérêts/
34 (..) et finalement j'me pose la question heu a quoi bon
35 finalement avoir ce=de tels arguments/ (..) heu j'ai cru li::re
36 dans l'votre journal l'auditoire/ que vous avez 'des
37 préoccupations\ (h) c'est les bourses d'étude (.)
38 effectivement\ (.) surtout pour les vaudois\ (..) c'est le fait
39 que Bologne vous im- vous implique de pouvoir=de DEvoir moins
40 travailler\ (..) c'est-à-dire peut-être avoir moins de moyens
41 pour pouvoir continuer vos études ou de rendre plus difficile
42 la possibilité de travailler à côté/ (..) et c'est des
43 solutions à trouver (.) et l'troisième c'est probablement le
44 logement (..)

```

Du point de vue des structures syntaxiques complexes (i), on constate par exemple que l'utilisation du dispositif argumentatif « or/donc » (« or il est clair que vous êtes tous... donc je devrais aller... », 29-32) permet à BONJ de projeter la présence d'une conclusion (« donc... ») à partir d'un argument (« or... »). Grâce à l'utilisation du conditionnel « devrais », BONJ virtualise en outre le procès en question, simulant une conclusion qu'il ne prend pas en charge. La formulation de la « vraie » conclusion est ainsi suspendue par un moyen cette fois morphologique, relatif au sémantisme modal des temps verbaux (ii). La mise en suspens de la conclusion donne lieu à une liste de trois (« je suis pour les bourses, je suis pour que vous payez pas d'intérêts sur ces bourses, je suis pour des prêts mais sans intérêts », 31-33), dispositif

syntactique classique de projection de la complétive (voir également *supra*). L'intonation montante venant moduler la présentation de ces mesures que BONJ « devrai[t] » présenter (« mais sans intérêts/ », 33) relève par contre d'une utilisation classique de la prosodie comme projection locale de la complétive (*iii*). La projection est d'autant plus visible que BONJ enchaîne sur l'introduction de sa « vraie » conclusion (celle que projetait l'utilisation du conditionnel « donc je devrais ») grâce à la combinaison du connecteur syntaxique « et » et de l'adverbe conclusif « finalement » (« et finalement je me pose la question à quoi bon finalement avoir de tels arguments », 34)²².

Suite à l'énonciation de la conclusion, BONJ opère une réorientation thématique et discursive interprétable du point de vue du type d'activité dans laquelle le locuteur est engagé (*iv*) et dont il sera question *infra* : « j'ai cru lire dans votre journal l'auditoire que vous avez des préoccupations » (36-37). Le caractère indéfini du syntagme « des préoccupations » fonctionne ici comme marque lexico-sémantique et pragmatique de projection de la complétive (*ii*) : il projette la définition des préoccupations en question, ce à quoi BONJ s'attelle par le biais d'une nouvelle liste de trois (« c'est les bourses d'études... c'est le fait que Bologne vous implique de pouvoir de devoir moins travailler... et le troisième c'est probablement le logement », 37-44)²³.

Considérons un autre exemple :

EXTRAIT DE DEBAT PUBLIC (DP) / lignes 75-79

75 changement de mentalité\ (..) et quand la HEG/ qui était basée
76 à lausanne\ a dû partir à yverdon:n/ (..) qu'est-ce qu'on a
77 entendu/ des étudiants (.) heu:: surtout à plein temps se
78 plaignaient de devoir se déplacer aller à: à: (..) yverdon\ y
79 compris certains professeurs\ (.)

L'extrait témoigne bien de la plasticité des ressources textuelles et du caractère « incrémental » de la construction grammaticale des tours (Auer 2005a, 2005b). Ainsi en est-il à la fois de l'incise « qui était basée à lausanne » (75-76) qui vient s'inscrire dans la projection prosodique opérée par l'intonation montante « HEG/ », tandis que la proposition interrogative « qu'est-ce qu'on a entendu/ », jouant sur un « dialogisme interlocutif » régulièrement attesté dans nos données (sur cette notion, voir par exemple Moirand 2002), vient projeter une complétion pragmatique (une réponse) sous la forme d'une proposition syntaxiquement autonome (« des étu-

22. Par l'ajout d'une nouvelle conclusion, BONJ étend *de facto* la portée du connecteur « or » précédemment introduit (pour une introduction à la problématique de la portée des connecteurs, qu'ils soient textuels ou plus spécifiquement argumentatifs, on consultera Adam 2008 [2005] : 114-125). Cette séquence argumentative prend en outre la forme d'une « période », unité rhétorique d'une forte cohésion (Adam 2008 [2005] : 134 et ss.).

23. Un peu plus loin, en ligne 66, on trouve un cas de projection comparable : malgré la clôture tant syntaxique que prosodique qui caractérise l'énonciation de « je vais vous donner un exemple\ », l'expression indéfinie « un exemple » couplée à l'utilisation du futur proche par le couple [aller + verbe à l'infinitif] projette la présence d'un développement au-delà de l'UCT.

diants... se plaignaient de devoir se déplacer... »)²⁴. Autrement dit, en jouant sur des marquages d'incomplétude locale de différentes natures, le locuteur projette des complétives à relativement long terme. Les différentes ressources de projection intègrent ainsi la liste des procédés fondamentaux de textualisation et témoignent de la compétence des locuteurs à construire de véritables empan textuels « solides » (c'est-à-dire cohérents et cohésifs) et d'élaborer de longs tours de parole.

Dans le même ordre d'idée, lorsque le débattant Blanchard de l'extrait de DT se plie enfin à l'agenda de l'animatrice (« vous avez imaginé une solution »), son occasion de textualisation se fait nettement plus franche que précédemment :

EXTRAIT DE DEBAT-TELEVISÉ (DT) / lignes 70-115

70 ANIM [d'accord on a compris]
 71 mais votre proposition puisque vous êtes à la tête de ce
 72 mouvement (.) vous êtes un (.) vous êtes en contact avec des
 73 gens qui sont de revenu modeste si on vous croit (.) et qui ont
 74 de la peine et vous avez imaginé une [solution]
 75 BLAN [oui]
 76 tout à fait (.) alors (.) notre solution elle va pas résoudre
 77 lon le le problème de l'augmentation des coûts de la santé en
 78 tant que tels (..) PCP mais on aura en tout cas une transparence
 79 (.) PCP on voit bien que la question des réserves la question des
 80 provisions (.) la question de qu'est-ce qu'on fait de ces
 81 réserves personne le sait vraiment (.)PCP au moins avec la caisse
 82 maladie unique ((en surimpression à l'écran apparaît un dessin
 83 de presse titré « la caisse unique »)) on aura une totale
 84 transparence sur comment est géré l'argent de la l'assurance
 85 maladie et comment il est utilisé (.)PCP ce qui n'est pas le cas
 86 aujourd'hui (.)PCP on vient de faire (.) j'veis vous donner un
 87 exemple on a demandé à nos assurés de prendre contact avec leur
 88 caisse maladie cantonale pour savoir ils avaient quatre
 89 questions à poser (.) la première question c'était (...) quelle
 90 est les comptes de vot' canton quelles sont les réserves de vot'
 91 canton et quelles sont les provisions de vo canton (..)PCP à ces
 92 réponses ils n'ont pas à ces questions ils n'ont eu aucune
 93 réponse parce qu'on leur a dit ces comptes n'existent pas PCP donc
 94 là-d'sus la caisse maladie unique [va permettre de (.)]
 95 COU [mais mais]
 96 BLAN une trans[parence]
 97 ANIM [d'accord] ((on voit les moues désapprobatrices des
 98 personnes du public dans le dos du débattant Blanchard))
 99 COU [mais mais monsieur] Blanchard monsieur Blanchard
 100 ((gros plan sur COU))
 101BLAN uuh uh uuu uuuh uuune transparence non mais mais s'il vous
 102 plaît laissez-moi finir sur la caisse [un u u une transparence]
 103COU [monsieur Blanchard] ((la
 104 caméra montre clairement les personnes du public qui se moquent
 105 manifestement de BLAN et/ou rient de l'effet produit par la
 106 dramaturgie « ironique » de COU))
 107BLAN ensuite ça va être un formidable outil une fois (.) une fois
 108 qu'vous avez des statistiques [vous pouvez identifier]
 109ANIM [d'accord d'accord]
 110BLAN les affaires vous pouvez commencer à avoir un outil pour
 111 maîtriser les coûts d'la santé [c'qui n'est pas l'cas]
 112ANIM [donc en en une seule caisse]
 113 (..) avec un seul fonds de réserve (.) une seule caisse (.) bon

24. La négation constitue également une ressource classique de projection « pragmatique » (suivant les termes de Selting), comme en témoignent les deux exemples suivants : « c'est pas que j'ai pas voulu le faire » (complété par « c'est que simplement à un moment donné... », 8-9) ; « c'est vrai que j'ai pas été un étudiant à plein temps » (complété par « c'est-à-dire que je travaillais à côté à cent pourcent », 21-23).

114 le système un peu (.) même si la comparaison est hasardeuse un
 115 peu à la à la française

On constate que le tour de BLAN des lignes 75 à 96 contient plusieurs PCP et par conséquent plusieurs UCT. Ceux-ci ne sont pas exploités par les autres participants, qui laissent BLAN développer au-delà de complétudes syntaxiques et prosodiques locales. De son côté, BLAN marque la continuité de son tour par le biais de plusieurs ressources, comme la structure syntaxique complexe « non-P, mais » (76-78), l'annonce d'« un exemple » (86-87) et des « quatre questions à poser » (88-89). Par contre, on constate que dès que BLAN enchaîne une nouvelle UCT sur la précédente grâce à un « donc » marquant l'introduction d'une complétude argumentative (93), son adversaire commence à chevaucher le tour en produisant un marqueur contre-argumentatif (« mais mais »). L'animatrice enchérit, introduisant un « d'accord » hors d'un point de complétude. Couchepin profite de l'intervention de l'animatrice pour manifester à nouveau sa désapprobation (une nouvelle fois « mais mais », accompagnée de deux formules d'adresse « monsieur blanchard »). En répétant le syntagme « une transparence » en 101, BLAN signale de son côté la continuité de son tour de parole, tandis que la formule méta-discursive « s'il vous plaît laissez-moi finir » vient thématiquer la négociation en cours. Couchepin et l'animatrice poursuivent néanmoins leurs tentatives respectives de mettre fin au tour de BLAN en le chevauchant hors de tout PCP. Ainsi, BLAN a beau respecter l'agenda imposé par l'animatrice et utiliser des ressources marquant la continuité de son tour, son occasion de textualisation reste l'objet d'une négociation.

2.1.4. La difficile question de la complétude et de l'incomplétude pragmatique

Une difficulté à la fois théorique et méthodologique reste en suspens. Si l'on voit bien en quoi la prosodie et la syntaxe s'articulent dans la gestion de la complétude (respectivement de l'incomplétude) des tours, nous avons jusqu'à maintenant peu porté notre attention sur le troisième composant impliqué dans la projection des PCP et la segmentation des tours en UCT : le composant *pragmatique*. Étonnamment, celui-ci est souvent laissé dans l'ombre des deux autres dans les recherches consacrées à l'étude des longs tours multi-unités. La dimension pragmatique des jugements de complétude est souvent traitée comme allant de soi, si bien qu'on peine à imaginer en quoi un point de complétude syntaxique et prosodique pourrait être articulé à une incomplétude pragmatique qui viendrait projeter une suite à venir.

C'est à ce stade qu'intervient la dernière ressource identifiée par Selting : *l'engagement du locuteur dans un type d'activité (iv)*. En guise d'exemplification du mode de projection concerné, Selting mentionne non seulement le cas, souvent cité, de la narration, mais aussi celui de *l'argumentation* :

Other kinds of activities that routinely seem to be constructed with more than one clause or sentence are “big packages” or “larger projects,” e.g. the telling of stories or jokes, descriptions, direction-giving, and *the formulation of complex arguments in argumentation sequences*. (Selting 2000 : 482, nous soulignons)

Dans cette perspective, la complexité textuelle du tour de BONJ apparaît comme fondamentalement liée à l'activité de type « argumenter » (et plus spécifiquement de type « débattre ») dans laquelle l'agent est engagé. Argumenter exige de la part de BONJ la construction d'une « position argumentative » (au sens de Plantin 1996, 2005 ; voir également Jacquin & Micheli 2012) : il est attendu de BONJ qu'il avance des arguments, qu'il enchaîne plusieurs propositions de manière à défendre ses opinions. Cette activité argumentative passe en outre par la mobilisation d'une pluralité de types de discours (au sens de Bronckart 1997) : BONJ commence par *raconter* (récit de son parcours personnel) pour ensuite *exposer* mesures et conclusions. En tant que macro-ordres de discours, l'exposer et le raconter constituent des modalités très générales d'agencement des unités sémiotiques, indépendantes des enjeux interactionnels liés à la complétude des tours de parole. Dans le cas présent, c'est bien l'*activité argumentative* dans laquelle BONJ inscrit son tour – et non les types de discours qu'il mobilise – qui opère la projection : en d'autres termes, BONJ ne saurait se contenter de *raconter* son parcours personnel, il est attendu qu'il poursuive en *exposant* sa thèse.

De même, on a vu que la modératrice et Couchepin mettent collaborativement fin au tour de parole de BLAN dès son introduction du marqueur de complétude « donc ». Tous deux témoignent ainsi de leur lecture pragmatique du tour de BLAN : ayant accepté l'agenda imposé par l'animatrice voulant qu'il présente sa « proposition » (ou « solution »), BLAN est engagé dans une activité argumentative qui l'autorise certes à enchaîner les UCT et à se sentir relativement « protégé » lors de la production de PCP, mais qui l'encourage également à introduire, à un moment ou à un autre, un marqueur de complétude argumentative susceptible d'être utilisé par les autres comme moment préférentiel pour prendre un tour de parole à leur tour.

La projection de la complétude dont il est question sous l'étiquette « type d'activité » (ici l'activité argumentative) apparaît donc fondamentalement liée à l'inscription des agents dans un mode spécifique d'interaction. Nous revenons sur la complexité de cette inscription au point 3.

2.2. La complétude dans la perspective de l'analyse du discours

Dans les domaines de l'analyse des interactions et de la pragmatique on reconnaît l'importance du modèle d'analyse du discours de l'École de Genève (voir Kerbrat-Orecchioni 1990 ; Searle, Parret & Verschueren 1992 ;

Vanderveken 1992 ; Vion 1992)²⁵. Centré sur l'analyse des structures des interactions verbales, le modèle place au centre de la réflexion la complétude d'unités distinctives.

À l'oral, la structure des discours se réalise au niveau de deux types d'unités que les théories des interactions ont dégagées : les échanges et les interventions (cf. Moeschler 1985 ; Roulet *et al.* 1985 ; Kerbrat-Orecchioni 1990 ; Roulet, Filliettaz & Grobet 2001). *Mutatis mutandis*, on peut poser que la textualisation des discours – c'est-à-dire le bornage d'unités « complètes » – se réalise par le biais d'interventions et d'échanges. Dans ce sens, il est requis de préciser dans un premier temps les modes de complétude de ces unités afin de discuter, dans un second temps, l'enjeu de la complétude dans les processus de textualisation.

2.2.1. Le discours comme négociation

Dans la perspective interdisciplinaire des genevois, le discours est le produit d'un processus sous-jacent de *négociations* langagières de points de vue²⁶. Si le concept de négociation occupe une place importante dans les modèles contemporains d'analyse des interactions avec le plus souvent un sens métaphorique (voir Mondada 2004), il prend dans le cadre du modèle genevois un sens technique (voir Burger 2011). Selon Roulet *et al.* (1985 : 9-22), une conception traditionnelle du discours comme *interaction* (basée sur des unités matérielles comme le tour des parole) reste trop dépendante de la linéarité du déroulement des interactions en surface, alors qu'une conception du discours comme *négociation* (basée sur des unités sémantico-pragmatiques) permet de rendre compte de la complexité des structures profondes.

Plus précisément, une négociation « complète » comprend au minimum trois phases soulignées par des marqueurs linguistiques : une initiative du locuteur, une réaction de l'interlocuteur, une évaluation du locuteur. Lorsque l'une des phases donne lieu à une réaction négative, on observe l'ouverture d'une négociation de second ordre (ou sous-négociation) qui a pour effet de prolonger l'interaction et par conséquent de complexifier la négociation principale en retardant voire en empêchant sa clôture (voir Filliettaz 2002, 2004 ; Burger 2006, 2011).

Deux principes sont au cœur du concept de négociation au sens genevois : la *segmentation* (ou division en étapes) et la *clôture* (ou bornage) des phases négociatives. Comme le rappellent Moeschler & Reboul (1994 : 480 et ss.), les deux principes vont de pair et impliquent la complétude d'unités distinctives. Ainsi, une négociation se caractérise par une structure d'unités sémantico-pragmatiques de type *échange*, qui sont elles-mêmes « complètes ».

25. Le modèle a d'abord eu pour objet la description de la structure langagière des conversations (Roulet *et al.* 1985), puis celle de l'organisation complexe de tout type d'interaction dans une perspective modulaire (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001).

26. Dans un sens non technique.

tes » en vertu de l'articulation d'unités de type *intervention* dotées d'une fonction illocutoire (i.e. communicationnelle). Dans ce sens, les unités d'une négociation correspondent à celles de la perspective de l'analyse des interactions (Kerbrat-Orecchioni 1990) et de la linguistique textuelle pour ce qui concerne la séquence dialogale (Adam 2001 [1992])²⁷.

Dans l'extrait de débat-télévisé (DT), la structure globale de négociation et donc la délimitation en unités complètes de type échange est assez complexe. Considérons la fin de l'extrait dont la segmentation est plus facile à saisir (lignes 112-122) :

(1) Un exemple de négociation

112ANIM [donc en en une seule caisse]
 113 (...) avec un seul fonds de réserve (.) une seule caisse (.) bon
 114 le système un peu (.) même si la comparaison est hasardeuse un
 115 peu à la à la française
 116BLAN non non pas à la française ((geste de désapprobation avec la
 117 main))
 118ANIM non bon d'accord alors mais en tout cas une un seul fonds de
 119 [réserve
 120BLAN [un seul fonds de réserve ((mimique approbative))
 121ANIM un seul fonds de réserve
 122ANIM alors monsieur Couchepin ((l'animatrice se tourne vers COU))

On observe comment la modératrice sollicite le débattant Blanchard (ligne 112), qui réagit négativement (ligne 116). Le débattant impose ainsi à la modératrice une reformulation partielle (ligne 118) sur quoi il enchaîne alors positivement. Autrement dit, nous observons une dynamique négociative en deux temps : proposition et réaction négative puis contre-proposition et réaction positive. On peut représenter les phases de cette négociation par un schéma comme ci-dessous. La segmentation se fait en vertu des phases de la négociation en un premier échange (E₁) puis en un second (E₂) constitués tous les deux d'unités du type intervention (I) :

(2) Une structure d'échanges dans le débat-télévisé

E₁ [I donc en une seule caisse (..) un peu à la française
 [I non non pas à la française
 [I non bon d'accord²⁸

E₂ [I mais en tout cas une un seul fonds de réserve
 [I un seul fonds de réserve
 [I un seul fonds de réserve

27. De telles bases plaident en faveur d'une forte compatibilité, voire complémentarité des trois perspectives : le modèle genevois d'analyse du discours d'obédience bakhtinienne, les approches interactionnelles d'obédience conversationnaliste et les approches textuelles.

La clôture des deux échanges témoigne bien des caractéristiques de la complétude définie par les Genevois de la manière suivante : « on dira qu'un échange est complet ou clos, s'il satisfait la contrainte du double accord, imposant aux deux dernières interventions d'être coordonnées » (Moeschler & Reboul 1994: 481).

Les deux échanges manifestent une telle dynamique négociative. Dans le premier, on observe que la modératrice s'aligne sur l'intervention du débattant Blanchard : par la reprise de « non » elle fait écho, aux plans lexical et intonatif, au segment qui précède ; et elle prend doublement en compte la réaction négative de Blanchard par le ponctuant « bon » et l'explicitation sémantique « d'accord ». Dans le second échange, le débattant reprend littéralement le dernier membre de l'énoncé de la modératrice avec une intonation continuative et une mimique faciale signifiant l'accord (« un seul fonds de réserve ») ; et la modératrice reproduit ce schème en écho avec une intonation descendante.

Quant à l'extrait de débat-public (DP) ci-dessous, il manifeste une structure d'échange aisément reconnaissable. Considérons l'exemple 3, raccourci par nos soins :

(3) Une structure d'échange dans le débat-public

```
2 ANIM      c'est à m'sieur bonjour
3 BONJ      MERci=heu (.) m'sieur l'médiateur\ (...) chers étudiants
4           bonjou:r/ (Bonjour développe son propos jusqu'à ligne 88) 89
ANIM      on y r'vient[DRA
```

Une intervention initiative du modérateur est suivie d'une réaction du débattant (c'est le long tour de parole de Bonjour des lignes 3 à 88) puis d'une ratification du modérateur. Nous obtenons une structure à trois constituants comme ci-dessous :

```
Ei  [ I      c'est à m'sieur bonjour
      [ I      Merci= heu [ =>] chers étudiants [ =>]
      [ I      on y r'viendra
```

À ce titre, l'extrait de DP témoigne aussi d'une structure d'échanges complets en vertu d'un double accord. Ainsi, dans l'exemple 4 ci-dessous :

28. On conçoit que l'intervention, unité de la structure profonde caractérisée par une fonction illocutoire, ne se confond pas avec le tour de parole, unité de surface de l'interaction. Autrement dit, le tour de parole de la modératrice comprend deux interventions : la première (« non bon d'accord ») clôt le premier échange et la seconde (« mais en tout cas un seul fonds de réserve ») initie le deuxième échange.

(4) Une structure d'échange dans le débat-public

```

89 ANIM      on y r'vien[DRA
90 BONJ      [EN INTRODUCTION hein\
91 ANIM      on y r'viendra forcément hein ç'ça c'est une introduction vous
92           (.) hu y'a=y'a aucun élément sur l'financement mais ça de' ça
93           do
94 ?????     ((rires))
95 BONJ      heu l'FINANCEMENT J'CROIS QUE C'EST VOTRE POINT TROIS NON/
96 ANIM      ouais ouais\ (...) madame heu marra\

```

On observe que le modérateur enchaîne sur la longue prise de parole du débattant Bonjour et l'évalue comme une introduction, reprenant la catégorisation du débattant lui-même. Le modérateur critique alors le fait que le débattant n'a pas abordé le thème du débat (i.e. le financement des études). Et comme dans le débat-télévisé, le modérateur enchaîne sur une réaction négative du débattant (« j'crois que c'est votre point trois non/ ») en marquant son accord : « ouais ouais ». On obtient une structure type d'échange à trois constituants :

```

Ei [ I on y r'viendra forcément hein [ =>] hu y' a=y aucun élément sur
      | l'financement mais ça de' ça do
      | I heu L'FINANCEMENT J'CROIS QUE C'EST VOTRE POINT TROIS NON /
      | I ouais ouais \ (...)

```

Comme dans le débat-télévisé, le modérateur fait preuve de déférence. Autrement dit, il ne s'accorde pas sincèrement au débattant sous l'angle des contenus, mais marque un accord de surface dans le but de clore l'échange, c'est-à-dire de marquer cette unité comme « complète » et par là même d'initier un nouvel échange (il sélectionne la débattante Marra comme locutrice).

Dans le modèle genevois, la structure d'un discours se caractérise *in fine* comme une négociation « complète »²⁹. Cependant, toutes les négociations, c'est-à-dire les structures d'échanges, ne se situent pas au même niveau dans un discours. Sans entrer prématurément dans un détail complexe, on doit tenir compte de la hiérarchisation des constituants du discours qui est fonction du rapport à la complétude qu'entretient chacune des phases de la négociation. Pour illustrer cette donnée, revenons aux quatre premiers constituants de l'exemple (2) de l'extrait de débat-télévisé, que nous reproduisons selon cette logique en (5) :

(5) Une structure d'échange non autonome

```

      [ E [ I1 donc en une seule caisse (..) à la française
          | I2 non non pas à la française
          | I3 non bon d'accord
      ]
      | I4 mais en tout cas un seul fonds de réserve

```

29. C'est-à-dire la complétude de l'unité *échange*, fondée sur l'articulation de trois phases de négociation conclues sur un double accord.

En termes de *négociation*, on conçoit que les unités l_1 , l_2 et l_3 forment un échange complet en vertu du double accord engageant le débattant et la modératrice. Cependant, cet échange n'a de sens qu'en relation avec le constituant l_4 qui suit. En d'autres termes, il n'a pas d'autonomie « négociative », mais s'intègre, comme l'une de ses unités constitutives complètes, à une nouvelle phase de négociation initiée par le segment l_4 produit par la modératrice et introduit par les connecteurs *mais* et *en tout cas*.

Quant à l'exemple 4 tiré de l'extrait de DP, il est justement très intéressant sous l'angle des phases négociatives. On a vu à l'œuvre la manière dont le modérateur et le débattant Bonjour construisent un échange « complet » permettant la prise de parole d'une autre débattante (« madame marra »). Cependant, l'intérêt de 4 réside moins dans la structuration que dans l'enjeu de la négociation à ce moment de l'interaction. En effet, si le débattant Bonjour marque très clairement qu'il achève son « introduction » (phase réactive) dans le cadre du « tour de table » géré par le modérateur (phase initiative)³⁰, le comportement du modérateur perturbe la phase de ratification qu'il embraye lui-même. Par sa critique (« y'a aucun élément sur l'investissement »), le modérateur provoque une contre-réaction négative du débattant interne à la ratification. Autrement dit, la ratification elle-même est négociée. Elle est problématisée et retardée, témoignant par là d'une (brève) négociation secondaire et du caractère récursif du dispositif de négociation en structure profonde. Nous y revenons³¹.

2.2.2. La complétude des échanges et des interventions

Compte tenu de ce qui précède, on doit donc envisager la complétude non seulement comme une contrainte de structuration manifeste à un certain niveau de négociation (le niveau principal, secondaire, tertiaire etc.), mais aussi comme une contrainte exercée sur la structure interne des deux types de macro unités des discours : les échanges et les interventions.

Comme on l'a vu, la contrainte du double accord est la condition de la complétude de l'échange³². Or, précisément :

[...] pour que les interlocuteurs puissent exprimer leur accord ou leur désaccord, il faut que les propositions qui leur sont faites à chacune des phases de la négociation (...) soient claires et justifiées (Roulet et al. 1985 : 16).

30. Comme on l'a vu, outre le plan du contenu, les plans syntaxique, prosodique et mimogestuel marquent aussi la complétude potentielle du long tour de parole du débattant Bonjour.

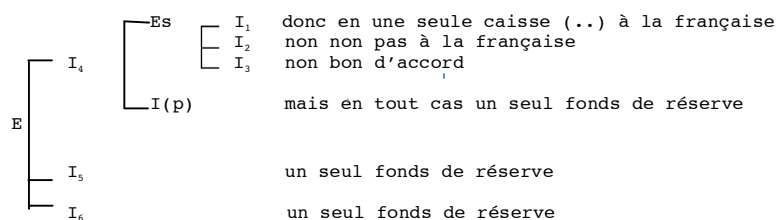
31. Nous nous permettons de simplifier en ne tenant pas compte des lignes 89 et 90 qui ne modifient pas la dynamique négociative.

32. La complétude de l'échange est aussi appelée complétude interactionnelle (Roulet *et al.* 1985 ; Roulet 1986, 1987) ou complétude dialogique (Roulet, Filliettaz & Grobet 2001).

Autrement dit, la complétude de la négociation au plan global (c'est-à-dire au niveau des échanges) doit être distinguée de celle qui opère au plan local à chaque phase de la négociation (c'est-à-dire au niveau des interventions). De fait, la complétude des échanges implique la complétude des interventions³³. L'incomplétude d'une intervention entraîne alors nécessairement l'ouverture d'un ou plusieurs échanges secondaires : « une réaction ou une ratification négative entraîne une relance de l'intervention antérieure (...) et donc une prolongation de la négociation » (Roulet, Fillietaz & Grobet 2001 : 59).

C'est précisément ce qui se passe dans notre extrait (3), que nous reproduisons cette fois *in extenso* en (6), compte tenu de la hiérarchisation des niveaux de négociation :

(6) Le rapport à la complétude d'une intervention



La première intervention de la modératrice (I₁) donne lieu à une réaction négative qui perturbe la poursuite de l'exposé et l'oblige à reformuler le propos. Autrement dit, comme nous l'avons déjà vu, le double accord liant I₁, I₂ et I₃ signe la complétude d'un échange - donc d'une négociation - qui ne peut être principal. Ce processus justifie une reformulation introduite par le connecteur « en tout cas », qui ouvre une nouvelle phase de négociation, et constitue par là même l'élément central de l'intervention I₄ de la modératrice³⁴.

Autrement dit, le constituant I₄ manifeste la complexité négociative qui aboutit pour la modératrice à reformuler son point de vue avec la collaboration du débattant dont les interventions sont intégrées à la structure qui trouve son épilogue, plus loin, dans le double accord entre I₅ et I₆. Cet exemple montre que le centre de gravité de la complétude du discours oral se situe non pas au rang de l'échange (E) mais à celui de l'unité de niveau intermédiaire que constitue l'intervention (I).

2.2.3. La complétude comme résultat d'un travail collaboratif

Sur la base de ce qui précède, on conçoit que la complétude ne caractérise pas tant une propriété interne – sémantique – de l'unité *intervention*,

33. La complétude de l'intervention est aussi appelée complétude interactive (Roulet *et al.* 1985 ; Roulet 1986, 1987) ou complétude monologique (Roulet, Fillietaz & Grobet 2001).

34. Cette intervention est dite « principale » et notée Ip de I₄.

mais constitue le résultat d'une évaluation de l'interlocuteur. Ainsi, la complétude, respectivement l'incomplétude, est une affaire – pragmatique – de jugement collaboratif et interactionnel :

[...] la complétude interactive ne se laisse pas saisir *a priori*, comme on serait tenté de le faire, au seul examen du contenu et de la structure de l'intervention (...) d'un locuteur. Sans doute, la richesse du contenu informatif, la cohérence argumentative, la précision des indications illocutoires constituent-elles des composantes importantes de la complétude interactive, mais il est impossible de déterminer *a priori* la quantité d'informations, l'ampleur des arguments et la précision des indications illocutoires suffisantes pour garantir la complétude interactive (...) *Celle-ci ne pourra être en définitive évaluée que par l'interlocuteur. Celui-ci seul peut juger, en dernier ressort, si l'intervention du locuteur lui fournit tous les éléments nécessaires pour qu'il puisse prendre position, exprimer son accord ou son désaccord* (Roulet et al. 1985 : 17, nous soulignons)³⁵.

Outre l'exemple (6), somme toute très simple, nos données comportent plusieurs interventions dont l'incomplétude est clairement sanctionnée par l'interlocuteur. De fait, la complétude d'une intervention est fonction de deux types de contraintes : « il faut que chacune des interventions soit claire et complète, c'est-à-dire qu'elle satisfasse aux contraintes communicatives et rituelles » (Roulet 1986 : 96). Autrement dit, une intervention doit non seulement se présenter comme *pertinente au plan informatif* mais aussi *ménager les faces* de l'interlocuteur (au sens classique de Goffman).

a) L'incomplétude informative

L'exemple (7), ci-dessous, témoigne d'une intervention sanctionnée comme insuffisamment informative :

(7) Une intervention sanctionnée comme incomplète au plan informatif (lignes 15-23)

15 heu (.) le cautionnement de msieur Couchepin (.) qui est
16 meilleur que madame Dreyfuss toutes les propositions qu'a faites
17 monsieur Couchepin en matière d'assurance maladie (.) sont (.)
18 ((un doigt levé)) antisociales (.) cassent toute la solidarité
19 (.) ((deux doigts levés)) ((gros plan sur COU)) entre les
20 vieux (.) et les jeunes (.) entre les personnes malades et les
21 [personnes bien portantes]
22 ANIM [donnez-nous un exemple] par exemple donnez-nous un exemple
23 ((plan large sur l'ensemble des débattants))

Alors qu'il expose son point de vue, le débattant Blanchard est interrompu par la modératrice (lignes 22-23). Elle cherche manifestement à réorienter le programme discursif du débattant en lui demandant d'illustrer son propos plutôt que de critiquer une position adverse. Autrement dit, la

35. Autrement dit : « ce qui importe (...) c'est moins ce que le locuteur dit que la manière dont son discours est perçu, évalué, réinterprété par l'interlocuteur » (Roulet et al. 1985: 22-23).

modératrice sanctionne un manque de pertinence, puis réagit à l'identique à quatre reprises (7a, b, c), en très peu de temps :

(7a) Seconde réaction sanctionnant l'incomplétude informative (lignes 51-55)

51 BLAN monsieur Couchepin invente (.) monsieur Couchepin invente les
52 (.) les (..) les frais qui sont (..) invente (.) les frais liés
53 à la vieillesse alors que ces frais n'existent pas (..)
54 [tous les gériatres vous le diront]
55 ANIM [mais vous votre pi] mais vous votre piste monsieur

(7b) Troisième réaction sanctionnant l'incomplétude au plan informatif (lignes 56-64)

56 BLAN oui oui (.) mais mais mais j'voulais j'veux juste finir
57 [là-dessus]
58 ANIM [ouais]
59 BLAN tous les gériatres vous l'diront (..) que les les frais (.) que
60 les frais des vieux coûtent plus peut-être mais c'est bien parce
61 qu'ils sont malades et non pas parce qu'ils sont
62 ANIM on permettra de répondre tout à l'heure (.) mais vous ((geste
63 appuyé de la main en direction de BLAN)) votre piste monsieur
64 Blanchard

(7c) Quatrième réaction sanctionnant l'incomplétude au plan informatif (lignes 65-74)

65 BLAN c'est pour illustrer que toutes ces propositions sont des
66 fausses propositions qui ne résolvent un un partie peut-être (.)
67 une moindre augmentation de l'assurance maladie de base mais qui
68 de fait sont transférés et ne résoudre [en rien les problèmes de
69 santé]
70 ANIM [d'accord on a compris]
71 mais votre proposition puisque vous êtes à la tête de ce
72 mouvement (.) vous êtes un (.) vous êtes en contact avec des
73 gens qui sont de revenu modeste si on vous croit (.) et qui ont
74 de la peine et vous avez imaginé une [solution]

La répétition obstinée de la même réaction (« mais vous votre piste », « mais votre proposition ») témoigne d'une même stratégie visant à faire compléter le propos. Dans ce sens, la complétude d'une intervention implique non seulement un engagement collaboratif mais elle résulte d'un processus de durée variable : ici l'intervention de Blanchard, initiée à la ligne 11, n'est jugée « complète » au plan informatif qu'à la ligne 121.

b) L'incomplétude rituelle

Quant à l'exemple (8) ci-après, il témoigne de l'importance des contraintes rituelles pour le jugement de complétude. Considérons plus particulièrement la réaction négative du débattant Couchepin motivée par un ménagement insuffisant des faces.

(8) Une intervention sanctionnée comme incomplète au plan rituel

24 BLAN beeh (.) un exemple très concret monsieur Couchepin dans ses
 25 propositions (..) propose de dire (.) affirme (.) que la lamal
 26 (.) a été faite pour couvrir (.) les soins (.) dus à des
 27 maladies et non pas des soins liés à la vieillesse (..)
 28 [c'est un exemple de proposition qui]
 29 ANIM [emmhe] ((pour marquer son accord))
 30 COU [mais mais monsieur ((gros plan sur COU)) je je n'ai jamais dit
 31 ça]
 32 ANIM [monsieur Couchepin attendez attendez]
 33 COU [je n'ai jamais dit ça si vous m'écoutez il faut je n'l'ai jamais
 34 dit je n'l'ai jamais dit]
 35 BLAN [vous l'avez écrit]
 36 ANIM [attendez attendez attendez]
 37 BLAN vous l'avez écrit vous l'avez écrit vous [vous l'avez ec
 38 COU [je n'l'ai jamais dit]
 39 je n'ai jamais dit ça monsieur] ((les personnes du public
 40 derrière le déb. Blanchard sourient sans doute en signe de
 41 connivence avec COU))
 42 BLAN monsieur Couchepin [vous l'avez écrit]
 43 COU [sortez l'texte] sortez l'texte
 44 BLAN vous l'avez écrit (.) c'est dans la procédure de consultation
 45 auquel le èmmepèèffe ((i.e. MPF : mouvement populaire des
 46 familles)) on a pris la peine de répondre concernant les
 47 propositions [de révision de la lamal]
 48 COU [XXX quelles propositions (.) mais mais monsieur]
 49 ((la caméra montre en gros plan et en surimpression à l'écran
 50 les deux débattants encadrés côte à côte))
 51 BLAN monsieur Couchepin invente (.) monsieur Couchepin invente les
 52 (.) les (..) les frais qui sont (..) invente (.) les frais liés
 53 à la vieillesse alors que ces frais n'existent pas (..)
 54 [tous les géiatres vous le diront]

Le débattant Blanchard (lignes 24-28) attribue au débattant Couchepin des propos que celui-ci s'empresse de contredire (ligne 30). Il s'ensuit une longue séquence de confrontation entre les deux débattants (lignes 30-54) qui a pour enjeu leurs images identitaires : « je n'ai jamais dit ça », « vous l'avez écrit », « sortez l'texte ». Le ton monte et les nombreux chevauchements de paroles témoignent de l'embrayage d'un conflit relationnel.

De fait, il s'agit d'une stratégie typique dans les débats médiatiques qui consiste en l'exposition publique dénigrante et disqualifiante d'un contradicteur. L'attaque de la face est ici d'autant plus forte et polémique que la cible est une instance du personnel politique gouvernemental (Couchepin est à l'époque le ministre de la santé). L'intervention du débattant Blanchard est ainsi jugée « incomplète » – il faudrait dire impertinente – du point de vue de la relation interpersonnelle (et non pas du point de vue de la pertinence informative qui passe ici au second plan)³⁶.

36. Si les deux plans du contenu informationnel et de la relation interpersonnelle vont de pair, on conçoit à la suite de l'École de Palo Alto que tout désaccord au plan de l'information manifeste un enjeu au plan de la relation : « *le désaccord peut surgir au niveau du contenu ou au niveau de la relation*, et ces deux formes dépendent l'une de l'autre. Soit un désaccord sur la valeur de vérité de l'énoncé suivant : "l'uranium a 92 électrons". De toute évidence, il ne peut être tranché qu'en ayant recours à une preuve objective, un manuel de chimie par exemple (...) Au niveau du contenu, le désaccord est tranché, mais un problème *surgit au niveau de la relation (des deux opposants, l'un a raison et l'autre tort)* » (Watzlawick, Helmick Beavin & Jackson 1978: 80, nous soulignons).

L'incomplétude rituelle a aussi pour conséquence de provoquer des négociations secondaires et donc de retarder la clôture de l'échange principal. Comme pour l'incomplétude informative, le processus est collaboratif et de durée variable : il dépend ici de l'obstination des débattants qui campent sur leur position et/ou du choix de la modératrice de couper court à la séquence conflictuelle.

Sur de telles bases on conçoit que le rapport à l'incomplétude est tout aussi complexe que le rapport à la complétude. Ainsi, l'exemple 4 tiré de l'extrait de débat-public montre comment le contenu et la relation vont de pair – c'est-à-dire comment les deux plans de la pertinence informative et rituelle se mêlent inextricablement. Considérons la structure complexe 9 construite sur la base de 4 :

(9) La complexité du rapport à l'incomplétude

```

I      c'est à m'sieur bonjour
I      merci heu (.) m'sieur l'médiateur\ (...) chers étudiants
      bonjou:r/ alors [ =>] je vous remercie \
E
I      [ Ip on y r'viendra forcément hein ç'ça c'est une introduction vous (.)
      Es [ I hu y' a=y aucun élément sur l'financement mais ça de' ça
          I heu L'FINANCEMENT J'CROIS QUE C'EST VOTRE POINT TROIS NON /
          I ouais ouais \ (...)
```

La structure hiérarchique montre que le modérateur feint de clore un premier échange (« on y r'viendra forcément hein »), mais provoque de fait un échange subordonné en phase de ratification. Cette négociation de second ordre – intégrée au titre d'un échange subordonné à l'intervention du modérateur – marque dans le même élan la non pertinence informative et l'impertinence rituelle. En effet, le débattant Bonjour est caractérisé comme n'ayant pas satisfait la contrainte informative (« y'a=y aucun élément sur l'financement ») ce qui donne de lui potentiellement une image négative comme le montre sa réaction justificative, d'ailleurs quelque peu polémique. Le jeu du débat explique sans doute que le modérateur boucle aussitôt l'échange par une marque d'accord.

2.2.4. La complétude comme résultat d'un ancrage générique

À ce titre, il apparaît une autre dimension de la complétude des unités : la manifestation dans et par le discours des caractéristiques des activités typifiées dans lesquels s'ancre le discours. Les interactants marquent en effet – le plus souvent implicitement – le contrat de communication embrayé au plan global³⁷.

37. C'est aussi le contrat de communication global qui favorise l'accomplissement de séquences complexes d'unités (des argumentations, des narrations, etc.) et non pas seulement des unités simples comme les échanges et les interventions.

Ainsi, dans l'extrait de débat-télévisé, on observe l'insistance de la modératrice à faire parler le débattant dans une voie précise qui témoigne d'attentes contractuelles. On peut faire l'hypothèse que la sanction répétée d'incomplétude informative s'explique par l'ancrage implicite dans les pratiques des médias d'information télévisée. C'est bel et bien une conception de la médiagénie qui motive le comportement de la modératrice : par exemple, elle refuse d'emblée au débattant Blanchard la prétention à l'indignation qu'il verbalise au début de son intervention :

(10) La tentative de construction de l'indignation

16 meilleur que madame Dreyfuss toutes les propositions qu'a faites
 17 monsieur Couchepin en matière d'assurance maladie (.) sont (.)
 18 ((un doigt levé)) antisociales (.) cassent toute la solidarité
 19 (.) ((deux doigts levés)) ((gros plan sur COU)) entre les
 20 vieux (.) et les jeunes (.) entre les personnes malades et les
 21 [personnes bien portantes]

Et elle contraint le débattant à réaliser plutôt une identité d'expert – c'est justement à ce titre qu'on le présente en surimpression à l'écran – que le débattant peine à réaliser.

(11) La construction de l'indignation

70 ANIM [d'accord on a compris]
 71 mais votre proposition puisque vous êtes à la tête de ce
 72 mouvement (.) vous êtes un (.) vous êtes en contact avec des
 73 gens qui sont de revenu modeste si on vous croit (.) et qui ont
 74 de la peine et vous avez imaginé une [solution]

Pour le dire autrement, des attentes médiatiques pré-formatent la participation au débat télévisé. Plutôt que de concevoir celles-ci comme des délimitations rigides, on doit les penser comme l'exploitation de savoir-faire journalistiques manifestes dans des lignes de conduite stratégiques. Ici la modératrice force la construction d'une identité au détriment d'une autre et met par là même l'espace du débat sous tension (preuve en est le jeu entre les réticences du débattant et les demandes réitérées de la modératrice).

Dans la même logique, il est intéressant d'observer que la modératrice intervient mollement dans le conflit relationnel entre les deux débattants. Autrement dit, elle laisse se déployer le différend et par là même elle participe à un travail de mise en scène médiatique plus étendu : on observe en effet que la caméra montre le débattant Couchepin dès que ce dernier est ciblé par l'attaque verbale de Blanchard. On peut faire l'hypothèse qu'à ce moment le travail médiatique tend vers une spectacularisation du débat qui contredit – ou tranche – avec une conception citoyenne que la modératrice feint de favoriser³⁸.

38. Voir Charaudeau (2005) et Bourdieu (1996) pour une réflexion sur les médias d'information ; et Burger (2011, 2012) pour une analyse des procédés de spectacularisation dans les débats télévisés.

Sur la base de ces remarques, la complétude représente autant un fait *structurel* (la complétude touche au bornage d'unités discursives), *interactionnel* (la complétude implique un processus collaboratif) qu'un fait *institutionnel* (la complétude est indissociable de l'ancrage dans un genre d'activité). De ces trois dimensions, seules les deux premières ont été bien décrites dans l'approche genevoise³⁹. Nous consacrons la dernière partie de cette contribution à détailler la dimension « institutionnelle », proprement pragmatique de la complétude, en faisant dialoguer les deux perspectives (AC et AD).

3. La complétude pragmatique

Centrés respectivement sur la dimension interactionnelle et structurelle de la complétude, l'analyse conversationnelle et l'analyse du discours soulignent mais sans vraiment la définir l'importance d'un composant pragmatique dans la construction de la complétude des discours. Le composant pragmatique renvoie à l'ancrage contextuel et spécifie ainsi la dimension institutionnelle des discours.

Faute de place, nous n'abordons pas la caractérisation fine de nos extraits sous l'angle de leur inscription dans l'institution médiatique. Par contre, nous décrivons – parce qu'elle est particulièrement saillante dans nos extraits – l'inscription du discours à un autre niveau d'institutionnalisation, celui des genres d'activité. À ce titre, les extraits de DP et de DT relèvent tous deux du genre *débat*⁴⁰.

Nous proposons, dans un premier temps, une définition de travail du composant pragmatique et abordons, dans un second temps, le rôle de celui-ci dans la complétude des unités des discours de *débat*. Dans un troisième temps, nous articulons les trois processus – nécessairement interreliés – propres à la description de la complétude à l'oral : la constitution des unités structurelles (échange et intervention), des unités interactionnelles (tour de parole et unité de construction du tour) et les niveaux pragmatiques.

3.1. Vers une définition du composant pragmatique

D'une manière générale, on observe dans les extraits de DP et de DT que les débattants respectent ce qu'on peut appeler l'agenda thématique

39. Le modèle genevois est à cet égard précis : on y détaille six modes de réalisation de la complétude que nous ne pouvons présenter faute de place (voir Roulet 1986, 1987, notamment).

40. On consultera Searle (2010) pour une théorie des énoncés comme faits institutionnels, et Kerbrat-Orecchioni & Traverso (2004) pour une synthèse sur la distinction entre type-s d'interactions et genre-s d'activités à l'oral. Quant à l'institution médiatique, voir notamment les recherches de Charaudeau (2005), Perrin, Burger & Gnach (2009), Burger, Jacquin & Micheli (2011).

proposé par l'instance modératrice (de quoi parle-t-on ?⁴¹). Cependant, ils se voient sanctionnés *a priori* pour un non-respect de l'agenda pragmatique (comment en parle-t-on ?⁴²).

Autrement dit, tant le débattant Bonjour (dans le DP) que Blanchard (dans le DT) ne satisfont pas certaines attentes contractuelles liées à l'accomplissement de l'activité de débattre. Nous proposons d'aborder celles-ci à deux niveaux distincts, qui fondent dans notre optique le composant pragmatique de la complétude.

3.1.1. pragmatique de la complétude

A un premier niveau pragmatique, le tour de parole initial de Bonjour ainsi que celui de Blanchard peut être considéré comme une « réponse » à une sollicitation de l'instance modératrice. Ce niveau – d'ordre micro-pragmatique – suppose des considérations bien étayées par la logique illocutoire des actes de langage⁴³.

On a vu comment l'analyse du discours conçoit le rôle des actes de langage : ils forment des chaînes pour réaliser des phases de négociation. À ce titre, les phases négociatives opèrent justement à la jonction entre les dimensions structurelle et pragmatique de la complétude. Dans le même esprit, l'analyse conversationnelle conçoit les unités conversationnelles comme des accomplissements collaboratifs : les tours de parole contribuent à réaliser des paires adjacentes, manifestant une jonction entre les dimensions interactionnelle et pragmatique de la complétude. Dans les deux cas, on conçoit que ces phénomènes – une phase de négociation ; une paire adjacente – en tant qu'ils résultent d'une évaluation ressortissent d'une pragmatique de la complétude et manifestent celle-ci à un niveau micro.

3.1.2. Le niveau méso-pragmatique de la complétude

Cependant, le premier tour de parole des débattants, dans l'extrait de DP et de DT, témoigne aussi du rôle d'un second niveau : méso-pragmatique dont l'enjeu est différent. Ainsi, le long tour de Bonjour s'inscrit, on l'a vu, dans une tâche plus englobante de type « tour de table » (ligne 1). Quant au tour de Blanchard, il est supposé lui aussi réaliser l'un des constituants d'une activité englobante que la modératrice qualifie de « tour de piste » (ligne 1)⁴⁴. Dans ce sens, on peut poser que les tours de Bonjour et de Blanchard constituent pragmatiquement des « réponses » (niveau micro) qui sont dans le même temps inscrites et contribuent à réaliser une tâche praxéologique « tour de table » ou « tour de piste » (niveau méso).

Or, il est intéressant d'observer que les extraits de DP et de DT réalisent une même suite séquentielle de tâches praxéologiques. Au « tour de

41. « *Topic agenda* » dans Clayman & Heritage (2010).

42. « *Action agenda* » dans Clayman & Heritage (2010).

43. Pour une synthèse, voir Vanderveken (1992).

44. On peut raisonnablement envisager que « tour de table » et « tour de piste » renvoient à une activité similaire.

table », qui implique en effet une tâche que nous appelons « argumentation expositive », succède une « argumentation confrontationnelle » (nous y revenons). De fait, on peut poser que si nos extraits de DB et DT apparaissent rétrospectivement comme des « débats », c'est précisément en vertu d'un accomplissement séquentiel – et collaboratif – d'une suite ordonnée de tâches praxéologiques. Dans cette perspective, la caractérisation d'un discours au plan du genre (comme ici le genre « débat ») implique de considérer un troisième niveau – macro-pragmatique – comme résultant d'une articulation particulière des niveaux micro- et méso-pragmatiques⁴⁵.

3.2. Vers une pragmatique de la complétude dans les *débats*

En vertu de la prédictibilité de la complétude envisagée aux plans structurel et interactionnel, il apparaît que les participants engagés dans une activité – ici « débattre – s'orientent pragmatiquement à partir d'attentes contractuelles intériorisées. Celles-ci motivent la prédictibilité de la complétude au plan pragmatique et, dans ce sens, elles contribuent fortement aux jugements de complétude. Plus fondamentalement, les attentes pragmatiques se manifestent et sont « reconnaissables » par le fait qu'elles sont souvent explicitées et négociées par les participants eux-mêmes lorsqu'elles font défaut.

Ainsi, lorsque le débattant Bonjour catégorise son tour comme « une introduction » (ligne 90) et que le modérateur confirme un tel statut (ligne 91), cela montre d'une part que la valeur micro-pragmatique (une « réponse ») se double bel et bien d'une valeur méso-pragmatique (une « introduction »). Dit autrement, la valeur illocutoire (i.e. répondre) s'ancre dans une tâche praxéologique finalisée (i.e. proposer une introduction). Cependant, on observe que le modérateur par son intervention (ligne 89, puis 92) signifie aussi un manquement à un contrat tacite qu'il explicite indirectement : « on y r'vien[DRA », « y'a=y'a aucun élément sur l'financement ». Autrement dit, il explicite une attente non satisfaite par Bonjour au niveau méso-pragmatique de la tâche.

Plus symptomatiquement, l'observation des extraits de DP et DT montre que les participants problématisent le niveau méso-pragmatique de la complétude. Pour mieux nous faire comprendre, nous ouvrons une brève parenthèse. Relevant globalement des genres de l'argumentation, les « débats » comme activité se caractérisent contractuellement par des enchaînements séquentiels de deux types de tâches : une tâche d'« exposition d'opinion » (ou argumentation expositive) suivie d'une tâche de « confrontation d'opinions » (ou argumentation confrontationnelle)⁴⁶. La première consiste pour

45. D'une manière générale, l'hypothèse de genres organisés et résultant de séquences d'actions (verbales et non verbales) est étayée depuis la fin des années 1970 (voir les synthèses dans Bange 1992 ; Filliettaz 2002 ; Kerbrat-Orecchioni & Traverso 2004).

46. Pour une considération praxéologique des débats comme séquences de tâches, on consultera les travaux de Hutchby (1996, 1997), Burger (2008, 2012), Jacquin (2014b).

le débattant à exposer synthétiquement son opinion concernant le thème du débat ; et la seconde suppose de confronter un autre débattant pour le disqualifier aux yeux du public.

De fait, si on admet de telles attentes⁴⁷, on comprend mieux la réaction du modérateur dans l'extrait de DP : le tour de Bonjour aurait dû sans doute mieux réaliser une « argumentation expositive » et non une simple « introduction ». Dans le même ordre d'idée, dans l'extrait de DT, Blanchard a été à de nombreuses reprises sanctionné par la modératrice pour s'être engagé dans une confrontation préalablement à toute « argumentation expositive » (voir les quatre relances identiques abordées ci-dessus en 2.2.3.). Et ce n'est que lorsque le débattant respecte enfin cet agenda que son occasion de textualiser son argumentation devient plus confortable (tour de parole des lignes 75 et suivantes).

Il est intéressant d'observer que dans les deux cas – le tour de Bonjour (DP) et celui de Blanchard (DT) – la réalisation des plans structurel (une négociation complexe) et interactionnel (un long tour multi-unités) ne s'explique qu'en tenant compte du plan pragmatique : c'est-à-dire de la complétude – il faudrait dire ici l'incomplétude – des « tâches praxéologiques » du niveau méso-pragmatique. La sanction des participants est en effet comparable : elle est positive au niveau micro-pragmatique (ce sont des « réponses » complètes) et négative au niveau méso-pragmatique (le rapport à la tâche en cours est négocié, donc problématisé).

4. Remarques conclusives

Dans ce chapitre nous avons fait le pari que la mobilisation commune de deux approches souvent renvoyées dos-à-dos dans la littérature pouvait apporter un regard original sur deux extraits de textualisation orale polygérée. Il apparaît en effet que l'AC autant que l'AD s'intéressent aux enjeux de bornage des suites linguistiques saisies dans les spécificités de leur contexte interactionnel et communicationnel. Toutes deux prennent acte du fait que la complétude est anticipée par les participants sur la base de certains indices et en concluent qu'elle est par conséquent projetable, du moins en partie. Toutefois, l'AC et l'AD ne rendent pas compte de cette prédictibilité de la même manière. L'AC s'intéresse exclusivement à la surface séquentielle de l'interaction. Adoptant la perspective des participants, elle scrute avec minutie les détails visibles et ainsi interprétables d'une gestion collaborative et négociée de « ce-qu'il-se-passe ». De son côté, l'AD traverse la surface séquentielle pour approcher les structures profondes et hiérarchiques comme autant de traces du schéma fondamental de la négociation à l'œuvre dans l'interaction. Le fait de privilégier respectivement la surface séquentielle ou la profondeur hiérarchique entraîne

47. Cette hypothèse s'appuie sur des études longitudinales d'un corpus de DB et de DT (Burger 2012 ; Jacquin 2014b).

de facto une différence de perspective sur les données : tandis que l'AD s'autorise à des fins heuristiques à raccourcir les extraits sélectionnés de manière à mettre en saillance les constituants qui apparaissent participer au schéma négociatif profond, l'AC insiste sur l'importance des détails même les plus insignifiants en apparence de manière à rendre compte du travail à la fois fin et complexe que les participants accomplissent « à la surface » de leur interaction.

Ces différences se manifestent également dans le traitement de la dimension pragmatique des unités : alors que l'AC en propose une interprétation séquentielle, dans le sens où l'unité de construction du tour (UCT) – et par extension le tour de parole – reçoit sa valeur pragmatique de sa position dans la chaîne, l'interprétation hiérarchique qu'en propose l'AD fait de l'intervention (I) une participation à un schéma négociatif plus ou moins subordonnant ou subordonné. Reconsidérons cet extrait :

```

112ANIM                                [donc en en une seule caisse]
113      (..) avec un seul fonds de réserve (.) une seule caisse (.) bon
114      le système un peu (.) même si la comparaison est hasardeuse un
115      peu à la à la française
116BLAN      non non pas à la française ((geste de désapprobation avec la
117      main))
118ANIM      non bon d'accord alors mais en tout cas une un seul fonds de
119      [réserve
120BLAN      [un seul fonds de réserve ((mimique approbative))
121ANIM      un seul fonds de réserve

```

Comme on l'a vu, dans l'optique de l'AD, le tour de parole de la modératrice en 118-119 est composé de deux interventions. La première – « non bon d'accord » – marque l'accord vis-à-vis de l'intervention réactive de Blanchard (116) et vient ainsi clore un échange, c'est-à-dire une phase négociative complète (112-118). Toutefois, cet échange – et par conséquent cette première intervention en 118 – est *subordonné* par une seconde intervention (« mais en tout cas un seul fonds de réserve »). Celle-ci est alors considérée comme l'élément central, hiérarchiquement supérieur ou dominant du tour, comme en témoigne le graphique en arbre proposé en 6 du point 2.2.1. La nouvelle intervention vient en effet opérer un changement de niveau négociatif : elle impose de clore l'échange précédent en le subordonnant à une nouvelle tentative cherchant l'accord par la reprise du premier élément de l'intervention de la modératrice en 113 (« avec un seul fonds de réserve »).

Considéré du point de vue de l'AC, le tour de parole apparaît également bipartite. Une analyse syntaxique sensible au contexte séquentiel dans lequel le tour est produit témoigne de la présence de deux unités de construction du tour identiques à celles identifiées par l'AD. Toutefois, l'AC ne propose pas de hiérarchiser ces deux UCT ; la première UCT fonctionne comme ratification à la paire adjacente associant les UCT « bon le système un peu (.) même si la comparaison est hasardeuse un peu à la française » et « non non pas à la française » ; la seconde UCT fonctionne comme

l'initiation d'une réparation à laquelle Blanchard va proposer un traitement positif (120) que l'animatrice va elle aussi ratifier (121)⁴⁸. En outre, l'AC va signaler l'usage par la modératrice de la technique prosodique bien connue du *rush-through* (Schegloff 1982, voir également Clayman 2013: 159 et ss.) : la modératrice enchaîne très rapidement les deux UCT de son tour de parole en 118-119 de manière à réduire au maximum la pertinence d'une transition de locuteurs en ce point. Plutôt qu'une hiérarchisation des constituants, l'AC va identifier une tendance routinière à l'expansion des paires adjacentes lorsque la seconde partie de paire est non préférentielle (« *dis-preferred second pair part* », Schegloff 2007 : 117).

Si les différences entre les deux traditions sont sensibles, et probablement imputables à des divergences quant à la théorie de l'action retenue pour rendre compte de la composante pragmatique, la complémentarité des deux approches nous est apparue intéressante et pertinente du moment où l'objectif est de considérer les enjeux de complétude associés à la textualisation orale polygérée. Le travail en suspens est bien d'évaluer la pertinence de la réflexion pour une étude des modes de construction de la complétude dans la textualisation écrite monogérée. En ce sens, la présente contribution se veut une proposition de dialogue commun autour d'un problème du texte.

Références bibliographiques

- ADAM Jean-Michel 2001 [1992], *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan.
- 2008 [2005], *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- ATKINSON J. Maxwell 1984a, *Our Masters' Voices : The Language and Body-language of Politics*, London, Methuen.
- 1984b, « Public Speaking and Audience Responses : Some Techniques for Inviting Applause », in ATKINSON J. Maxwell & HERITAGE John (éds.), *Structures of Social Actions : Studies in Conversation Analysis*, Cambridge/Paris, Cambridge University Press/Maisons des Sciences de l'Homme, 370-409.
- AUER Peter 2005a, « Projection in Interaction and Projection in Grammar », *Text* 25-1, 7-36.
- 2005b, « Syntax als Prozess », *InLiSt* 41 1-35.
- BALLY Charles 1913, *Le langage et la vie*, Genève, Edition ATAR.
- BANGE Pierre 1992, *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*, Paris, Didier.
- BOURDIEU Pierre 1996, *Sur la télévision. Suivi de L'emprise du journalisme*, Paris, Editions Raisons d'agir.
- BRONCKART Jean-Paul 1997, *Activité langagière, textes et discours : pour un interactionisme socio-discursif*, Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.

48. Suivant les termes de Schegloff (2007 : 162), la première UCT relève d'une « *sequence-closing third* » tandis que la seconde UCT relève d'une « *first pair part reworkings post-expansion* » : la modératrice retravaille la première paire adjacente en en débutant une nouvelle.

- BURGER Marcel 2006, « La gestion de la complexité des interactions médiatiques », *TRANEL* 44, 199-217.
- 2008, « Analyzing the Linguistic Dimension of Globalization in the Media : the Case of Insults and Violence in Talk Shows and Debates », *Bulletin Suisse de Linguistique Appliquée* 87, 127-150.
- 2011, « Une considération praxéologique du désaccord polémique : ce qu'informer dans les médias veut dire », *Semen* 31, 57-76.
- 2012, « La synonymie comme stratégie de discours : aspects de la construction collaborative de la synonymie dans l'interaction », in CAPPELLO Sergio, CONNENA Mirella & DUFLET Jean-Paul (éds.), *La Synonymie au-delà du lexique*, Udine, Forum, 83-110.
- 2014, « Qu'est-ce qu'un discours de communication publique ? », *Cahiers de l'ILSL* 34, 3-39.
- BURGER Marcel, JACQUIN Jérôme & MICHELI Raphaël (éds.) 2011, *La parole politique en confrontation dans les médias*, Bruxelles, De Boeck Université.
- CHARAUDEAU Patrick 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck/INA.
- CHAROLLES Michel 2011, « Cohérence et cohésion du discours », in HÖLKER Klaus & MARELLO Carla (éds.), *Dimensionen der Analyse von Texten und Diskursen – Dimensionen dell'analisi di testi e discorsi*, Berlin, LIT Verlag, 153-173.
- CLAYMAN Steven E. 2013, « Turn-Constructional Units and the Transition-Relevance Place », in SIDNELL Jack & STIVERS Tanya (éds.), *The Handbook of Conversation Analysis*, Chichester, Wiley-Blackwell, 150-166.
- CLAYMAN Steven E. & HERITAGE John 2010, *Talk in Action : Interactions, Identities and Institutions*, Oxford, Wiley-Blackwell.
- COOREN François 2010, *Action and Agency in Dialogue : Passion, Incarnation and Ventriloquism*, Amsterdam, John Benjamins.
- FILLIETTAZ Laurent 2002, *La parole en action. Éléments de pragmatique psycho-sociale*, Québec, Nota Bene.
- 2004, « Négociation, textualisation et action : le concept de négociation dans le modèle genevois d'organisation du discours », in GROSJEAN Michèle & MONDADA Lorenza (éds.), *La négociation au travail*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 69-96.
- FORD Cecilia E. 2004, « Contingency and Units in Interaction », *Discourse Studies* 6-1, 27-52.
- FORD Cecilia E., FOX Barbara A. & THOMPSON Sandra A. 1996, « Practices in the Construction of Turns ; the "TCU revisited" », *Pragmatics* 6, 427-454.
- FORD Cecilia E. & THOMPSON Sandra A. 1996, « Interactional Units in Conversation : Syntactic, Intonational, and Pragmatic Resources for the Projection of Turn Completion », in OCHS Elinor, SCHEGLOFF Emanuel A. & THOMPSON Sandra A. (éds.), *Interaction and grammar*, Cambridge, Cambridge University Press, 135-184.
- GARFINKEL Harold 1967, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs (N.J.), Prentice Hall.
- GOODWIN Charles 1981, *Conversational Organization : Interaction between speakers and hearers*, New York, Academic Press.
- GÜLICH Elisabeth & MONDADA Lorenza 2001, « Konversationsanalyse/Analyse conversationnelle », in HOLTUS Günter, METZELTIN Michael & SCHMITT Christian (éds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL). Band/Volume 1, 2. Mé-*

- thodologie (Langue et société/Langue et classification/Collection et traitement des données)*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 196-250.
- HERITAGE John 1991, « L'ethnométhodologie : une approche procédurale de l'action et de la communication », *Réseaux* 50, 89-123.
- HERITAGE John & GREATBATCH David 1986, « Generating Applause: A Study of Rhetoric and Response at Party Political Conferences », *American Journal of Sociology* 92-1, 110-157.
- HONKO Lauri (éd.) 2000, *Textualization of Oral Epics*, Berlin ; New York, Mouton De Gruyter.
- HUTCHBY Ian 1996, *Confrontation Talk : Arguments, Asymmetries, and Power on Talk Radio*, Mahwah, N.J., L. Erlbaum Associates.
- 1997, « Building Alignments in Public Debate : a Case Study from British TV », *Text* 17-2, 161-179.
- JACQUIN Jérôme 2014a, « Quelques pistes et jalons pour une approche réflexive de l'élaboration des corpus en analyse des discours et de la communication publique », *Cahiers de l'ILSL* 34, 101-116.
- 2014b, *Débatte. L'argumentation et l'identité au cœur d'une pratique verbale*, Bruxelles, De Boeck.
- JACQUIN Jérôme & MICHELI Raphaël 2012, « Entre texte et interaction : propositions méthodologiques pour une approche discursive de l'argumentation en sciences du langage », *3^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française* 599-611, <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100128>
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine 1990, *Les Interactions Verbales tome 1*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine & TRAVERSO Véronique 2004, « Types d'interactions et genres de l'oral », *Langages* 153, 41-51.
- KOLLER Veronika & WODAK Ruth 2010, « Introduction : Shifting Boundaries and Emergent Public Spheres », in WODAK Ruth & KOLLER Veronika (éds.), *Handbook of Communication in the Public Sphere*, Berlin-New York, Mouton De Gruyter, 1-20.
- LIDDICOAT Anthony J. 2011, *An Introduction to Conversation Analysis*, London-New York, Continuum.
- MOESCHLER Jacques 1985, *Argumentation et conversation : Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Paris, Hatier & Crédif.
- MOESCHLER Jacques & REBOUL Anne 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- MOIRAND Sophie 2002, « Dialogisme », in CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 175-178.
- MONDADA Lorenza 2004, « L'interaction comme négociation : questionner la pertinence de la catégorisation des pratiques interactionnelles en termes de négociation », in GROSJEAN Michèle & MONDADA Lorenza (éds.), *La négociation au travail*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 97-120.
- 2007, « L'interprétation online par les co-participants de la structuration du tour in fieri en TCUs: évidences multimodales », *TRANEL* 47, 7-38.
- 2011, « Understanding as an embodied, situated and sequential achievement in interaction », *Journal of Pragmatics* 43-2, 542-552.
- PASQUIER Martial 2011, *La communication publique*, Bruxelles, De Boeck.
- PEKAREK DOEHLER Simona 2001, « Dislocation à gauche et organisation interactionnelle », *Marges Linguistiques* 2, 177-194.

- 2008, « Organisation séquentielle et configurations syntaxiques de la parole-en-interaction: l'exemple des constructions disloquées », in DURAND Jacques, HABERT Benoît & LAKS Bernard (éds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, Institut de Linguistique française, 789-802.
- PERRIN Daniel, BURGER Marcel & GNACH Aleksandra 2009, « Talk and Action: Practicing Internal Multilingualism in the Newsroom », *Zitimata Epikoinonias: communication issues* 9-3, 24-39.
- PIKE Kenneth L. 1954, *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior / Partie 1*, Glendale, Summer Institute of Linguistics.
- PLANTIN Christian 1996, *L'argumentation*, Paris, Seuil.
- 2005, *L'argumentation : histoire, théorie et perspectives*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RASTIER François 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, Presses Universitaires de France.
- RELIEU Marc & BROCK Frank 1995, « L'infrastructure conversationnelle de la parole publique : L'analyse des réunions politiques et des interviews télédiffusées », *Politix* 31, 77-112.
- ROSSANO Federico 2013, « Gaze in Conversation », in SIDNELL Jack & STIVERS Tanya (éds.), *The Handbook of Conversation Analysis*, Chichester, Wiley-Blackwell, 308-329.
- ROULET Eddy 1986, « Complétude interactive et mouvements discursifs », *Cahiers de linguistique française* 7, 189-230.
- 1987, « Complétude interactive et connecteurs reformulateurs », *Cahiers de linguistique française* 8, 111-140.
- ROULET Eddy et al. 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- ROULET Eddy, FILLIETTAZ Laurent & GROBET Anne 2001, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Peter Lang.
- SACKS Harvey, SCHEGLOFF Emanuel A. & JEFFERSON Gail 1974, « A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation », *Language* 50-4, 696-735.
- SCHEGLOFF Emanuel A. 1982, « Discourse as an Interactional Achievement : some Uses of 'uh huh' and other Things that come Between Sentences », in D. Tannen (éd.), *Analyzing Discourse: Text and Talk*, Washington, Georgetown University Press, 71-93.
- 1996, « Turn Organization : one Intersection of Grammar and Interaction », in Ochs Elinor, SCHEGLOFF Emanuel A. & THOMPSON Sandra A. (éds.), *Interaction and Grammar*, Cambridge, Cambridge University Press, 52-133.
- 2007, *Sequence Organization in Interaction : a Primer in Conversation Analysis / Volume 1*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SCHEGLOFF Emanuel A. & SACKS H. 1973, « Opening Up Closings », *Semiotica* 8-4, 289--327.
- SEARLE John R. 2010, *Making the Social World*, Oxford-New York, Oxford University Press.
- SEARLE John R., PARRET Herman & VERSCHUEREN Jef (éds.) 1992, *(On) Searle on Conversation*, Amsterdam, Benjamins.
- SELTING Margret 2000, « The Construction of Units in Conversational Talk », *Language in Society* 29-4, 477-517.

- SIDNELL Jack & STIVERS Tanya (éds.) 2013, *The Handbook of Conversation Analysis*, Chichester, Wiley-Blackwell.
- TOLSON Andrew (éd.) 2001, *Television Talk Shows : Discourse, Performance, Spectacle*, Mahwah/London, Laurence Erlbaum Associates.
- VANDERVEKEN Daniel 1992, « La théorie des actes de discours et l'analyse de la conversation », *Cahiers de linguistique française* 13, 8-61.
- VION Robert 1992, *La Communication verbale : analyse des interactions*, Paris, Hachette.
- WATZLAWICK Paul, HELMICK BEAVIN Janet & JACKSON Don D. 1978, *Une logique de la communication*, Paris, Seuil.
- WEINRICH Harald 1989, *Conscience linguistique et lectures littéraires*, Paris, Fondation de la Maison des sciences de l'homme.
- ZUMTHOR Paul 1984, « The Impossible Closure of the Oral Text », *Yale French Studies* 67, 25-42.

Annexes

Conventions de transcription

Verbalité et vocalité

/	Intonation montante
\	Intonation descendante
:	Allongement phonique
-	Troncation
.h et .hh	Aspiration saillante
`	Élision non standard
(.) (...) (n)	Pauses (1/4, 1/2, 3/4 de seconde) et silences (n secondes)
XX XXX	Segment inaudible (X = environ une syllabe)
MAIS	Emphase
[YY YYYY]	Segment chevauché
=	Enchaînement immédiat
&	Prolongation du tour après interruption
(c'est ; ces)	Hésitations du transcripteur
(c'est)	Incertitude du transcripteur
<((en riant) tu es>	Commentaire sur la production verbale
((rit))	Commentaire

Mimo-gestualité

+----+, *-----*, etc.	Direction du regard
+++++, **-----**, etc.	Gestes
----->	Geste/regard continue à la ligne suivante
----->8	Geste/regard continue jusqu'à la ligne 8
#1 #im1	Image 1

EXTRAIT DE DÉBAT-PUBLIC (DB) (23^{ème} minute)

1 ANIM [...] mais on=on=on on fait vite encore ce tour de table (.) et
2 c'est à m'sieur bonjour
3 BONJ MERci=heu (.) m'sieur l'médiateur\ (...) chers étudiants
4 bonjour/ alors effectivement chuis un des seuls d'après c'que
5 j'ai pu comprendre à avoir pas (.) passé par le cursus
6 universitaire classique
7 ANIM avec moi\
8 BONJ c'est pas que je n'ai pas voulu le faire/ c'est qu'simplement à
9 un moment donné en f'sant des ét- heu:: d'l'économie (.) eh
10 ben effectivement j'étais à t=dans ce fameux seuil (.) où
11 j'avais pas droit à une bourse/ (..) pour pouvoir faire des
12 études/ et que j'me suis orienté vers un apprentissage de
13 commerce terminé en deux ans\ (.) et et après quoi j'ai
14 travaillé en suisse alémanique à zürich plus précisément (.)
15 pendant quelques années/ (.) j'ai mis de l'argent de côté\ (.)
16 et ensuite j'ai fait des études en emploi à la HES la HEG à
17 lausanne\ (..) tout ça pour dire que effectivement ces=cet ces
18 notions/ (...) j'dirais (.) ACAdémiques en tant que TELLES (.)
19 heu (1.0) d'un point d'vue=heu études classiques (..) chuis
20 assez éloigné\ (.) de: d'la démarche du fait que j'n'ai pas
21 suivi c'cursus\ (.) et deuxième chose c'est vrai qu'j'ai pas
22 été un=un étudiant à plein temps (..) c'est'dire que je
23 travaillais à côté à CENT pourcent (..) donc j'avais un soir
24 de semaine\ le vendredi toute la journée\ et le samedi matin\
25 pendant QUAtre ans\ (..) don'tout ça pour METtre en place (.)
26 en fait ma=ma (1.2) finalement ce qui fait que j'ai un
27 raisonnement un peu plus critique (.) vis-à-vis (.) de
28 l'établissement (.) que pourrait l'avoir monsieur rapp ou
29 d'autres (..) ici présents\ (..) OR IL EST CLAIR QUE VOUS ETES
30 TOUS PROBABLEMENT DES ELECTEURS DONC JE DEVRAIS ALLER DANS
31 VOTRE SENS (..) en vous disant effectivement: je suis pour les
32 bourses (..) je suis pour que vous payiez pas d'intérêts sur
33 ces bourses (..) je suis p'pour des prêts mais sans intérêts/
34 (..) et finalement j'me pose la question heu a quoi bon
35 finalement avoir ce=de tels arguments/ (..) heu j'ai cru li::re

36 dans l'votre journal l'auditoire/ que vous avez 'des
 37 préoccupations\ (h) c'est les bourses d'étude (.)
 38 effectivement\ (.) surtout pour les vaudois\ (..) c'est le fait
 39 que Bologne vous im- vous implique de pouvoir=de DEvoir moins
 40 travailler\ (..) c'est-à-dire peut-être avoir moins de moyens
 41 pour pouvoir continuer vos études ou de rendre plus difficile
 42 la possibilité de travailler à côté/ (..) et c'est des
 43 solutions à trouver (.) et l'troisième c'est probablement le
 44 logement (..) à savoir pour ceux qui n'habitent pas encore chez
 45 leurs parents ou plus chez leurs parents (..) eh bien qu'ils
 46 doivent trouver un logement pour vivre et p'pour étudier dans
 47 de bonnes conditions\ (...) partant d'ces=ces trois (..) heu
 48 ATTentes en ce qui vous concerne (..) heu il est clair que
 49 (.) l'UDC (.) le parti que je représente ici (.) elle a des
 50 notions très fondamentales (.) on a soutenu les HES/ (.) on a
 51 soutenu (.) la recherche (.) dite appliquée/ (.) et heu on
 52 soutient finalement toutes les réformes structurelles/ (.) que
 53 pourrait heu: amener en fait n'notre système académique
 54 suisse c'est-à-dire rapprochement (.) des HES et des unis/
 55 rapprochement d'EPFL ((à RAPP:)) <bon ça c'est déjà l'cas
 56 hein monsieur Ra-ch'pense> certainement/ entre le l'uni et
 57 l'EPFL/ (h) (.) et heu j'pense que si on r'garde les chiffres
 58 on voit que l'allocation/ par étudiant/ en Suisse/ est d'douze
 59 milles francs\ (.) c'est l'le montant le plus élevé (.)
 60 quasiment au MONde (.) alors après on peut s'poser la question
 61 d'l'efficacité (.) et LA le:s le:s l-les études comme pisa/
 62 montrent que l-le le=le l-le ratio entre (.) l'investissement
 63 par étudiant et pis l'é- le: si vous voulez l'efficacité
 64 d'l'investissement (.) est pas toujours donné\ (..) et j'vais
 65 vous donner/ (.) après j'en aurai fini dans cette
 66 introduction\ je vais vous donner un exemple\ (..) en dernière
 67 année:/ dans l'cadre des études\ on a c'qu'on appelle des
 68 options\ (..) et heu les options i sont soit (..) heu: c'qui
 69 était chez moi soit sur l'canton d'vaud (.) avec une
 70 collaboration valaisanne/ (..) on pouvait aller faire des
 71 options à sierre/ et y avait pas du tout de collaboration (.)
 72 imposée avec Genève\ avec Neuchâtel\ avec Fribourg\ (..) mais
 73 dites-moi (.) les profs sont plus CONS sur Fribourg ou à
 74 Genève/ (.) ou n'arrivons-n'nous pas à imposer en fait une=un
 75 changement de mentalité\ (..) et quand la HEG/ qui était basée
 76 à Lausanne\ a dû partir à Yverdon/ (..) qu'est-ce qu'on a
 77 entendu/ des étudiants (.) heu: surtout à plein temps se
 78 plaignaient de devoir se déplacer aller à: à: (..) Yverdon\ y
 79 compris certains professeurs\ (.) si vous voulez c'que j'essaie
 80 d'vous dire c'est qu'c'est un état d'esprit (.) qu'il faut
 81 changer/ (.) et cet état d'esprit/ chuis désolé monsieur le
 82 recteur quand j'entends LE recteur (.) avoir ce genre d'état
 83 d'esprit (.) qui va exactement dans un sens de (.) de::
 84 j'dirais d'autosatisfaction et là moi j'me pose des questions
 85 sur=quant à la STRUcture même de l'université\ (.) mais pour
 86 ceux qui commencent la première année je vous souhaite de
 87 bonnes études\ (..) et pis (.) tâchez de bosser comme des fous
 88 pour réussir et soyez les meilleurs\ (..) j'vous remercie\
 89 on y r'vien[DRA
 90 ANIM [EN INTRODUCTION hein\
 91 BONJ [EN INTRODUCTION hein\
 92 ANIM on y r'viendra forcément hein ç'ça c'est une introduction vous
 93 (.) hu y'a=y'a aucun élément sur l'financement mais ça de' ça
 94 do
 95 ANIM ((rires))
 96 BONJ heu l'FINANCEMENT J'CROIS QUE C'EST VOTRE POINT TROIS NON/
 97 ANIM ouais ouais\ (...) madame heu marra\
 98 (1.2)
 99 MARR heu merci:/ (.) bonjour à tous [...]

EXTRAIT DE DÉBAT-TELEVISÉ (DT) (42ème minute)

1 ANIM on va faire un tour de piste monsieur Blanchard (..) ((ANIM fait
 2 signe de la main au débattant)) heuuuuu (.) secrétaire
 3 générale (.) ((plan large sur l'ensemble du dispositif : la
 4 scène délimitée par des tubulaires métalliques et l'avant salle
 5 peu éclairée d'où BLAN émerge et s'avance)) secrétaire du
 6 mouvement populaire des familles (.) on est arrivé au à la
 7 caisse unique c'est vous qui avez rédigé pratiquement le texte

8 de cette initiative pour la caisse unique ((gros plan sur BLAN))
9 bon je vous laisse déjà commenter c'qui s'est dit jusqu'à mainte
10 [nant
11 BLAN [oui] alors (.) moi (.) juste avant de commenter sur la caisse
12 unique j'voulais faire uneu (.) ((apparaît à l'écran, en
13 surimpression en bas, la mention : « Jean Blanchard Secrétaire
14 gén Mouvement populaire des familles)) une remarque concernant
15 heu (.) le cautionnement de msieur Couchepin (.) qui est
16 meilleur que madame Dreyfuss toutes les propositions qu'a faites
17 monsieur Couchepin en matière d'assurance maladie (.) sont (.)
18 ((un doigt levé)) antisociales (.) cassent toute la solidarité
19 (.) ((deux doigts levés)) ((gros plan sur COU)) entre les
20 vieux (.) et les jeunes (.) entre les personnes malades et les
21 [personnes bien portantes]
22 ANIM [donnez-nous un exemple] par exemple donnez-nous un exemple
23 ((plan large sur l'ensemble des débattants))
24 BLAN beeh (.) un exemple très concret monsieur Couchepin dans ses
25 propositions (..) propose de dire (.) affirme (.) que la lamal
26 (.) a été faite pour couvrir (.) les soins (.) dus à des
27 maladies et non pas des soins liés à la vieillesse (..)
28 [c'est un exemple de proposition qui]
29 ANIM [emmhe] ((pour marquer son accord))
30 COU [mais mais monsieur ((gros plan sur COU)) je je n'ai jamais dit
31 ça]
32 ANIM [monsieur Couchepin attendez attendez]
33 COU [je n'ai jamais dit ça si vous m'citez il faut je n'l'ai jamais
34 dit je n'l'ai jamais dit]
35 BLAN [vous l'avez écrit]
36 ANIM [attendez attendez attendez]
37 BLAN vous l'avez écrit vous l'avez écrit vous [vous l'avez ec]
38 COU [je n'l'ai jamais dit] [je n'l'ai jamais dit]
39 je n'ai jamais dit ça monsieur] ((les personnes du public
40 derrière le déb. Blanchard sourient sans doute en signe de
41 connivence avec COU))
42 BLAN monsieur Couchepin [vous l'avez écrit]
43 COU [sortez l'texte] sortez l'texte
44 BLAN vous l'avez écrit (.) c'est dans la procédure de consultation
45 auquel le èmpepèèffe ((i.e. MPF : mouvement populaire des
46 familles)) on a pris la peine de répondre concernant les
47 propositions [de révision de la lamal]
48 COU [XXX quelles propositions (.) mais mais monsieur] 49
((la caméra montre en gros plan et en surimpression à l'écran
les deux débattants encadrés côte à côte))
51 BLAN monsieur Couchepin invente (.) monsieur Couchepin invente les
52 (.) les (..) les frais qui sont (..) invente (.) les frais liés
53 à la vieillesse alors que ces frais n'existent pas (..)
54 [tous les gériatres vous le diront]
55 ANIM [mais vous votre pi] mais vous votre piste monsieur
56 BLAN oui oui (.) mais mais mais j'voulais j'veux juste finir
57 [là-dessus]
58 ANIM [ouais]
59 BLAN tous les gériatres vous l'diront (..) que les les frais (.) que
60 les frais des vieux coûtent plus peut-être mais c'est bien parce
61 qu'ils sont malades et non pas parce qu'ils sont
62 ANIM on permettra de répondre tout à l'heure (.) mais vous ((geste
63 appuyé de la main en direction de BLAN)) votre piste monsieur
64 Blanchard
65 BLAN c'est pour illustrer que toutes ces propositions sont des
66 fausses propositions qui ne résolvent un un partie peut-être (.)
67 une moindre augmentation de l'assurance maladie de base mais qui
68 de fait sont transférés et ne résoudre [en rien les problèmes de
69 santé]
70 ANIM [d'accord on a compris]
71 mais votre proposition puisque vous êtes à la tête de ce
72 mouvement (.) vous êtes un (.) vous êtes en contact avec des
73 gens qui sont de revenu modeste si on vous croit (.) et qui ont
74 de la peine et vous avez imaginé une [solution]
75 BLAN [oui]
76 tout à fait (.) alors (.) notre solution elle va pas résoudre
77 lon le le problème de l'augmentation des coûts de la santé en
78 tant que tels (..) mais on aura en tout cas une transparence (.)
79 on voit bien que la question des réserves la question des
80 provisions (.) la question de qu'est-ce qu'on fait de ces
81 réserves personne le sait vraiment (.) au moins avec la caisse
82 maladie unique ((en surimpression à l'écran apparaît un dessin

83 de presse titré « la caisse unique ») on aura une totale
84 transparence sur comment est géré l'argent de la l'assurance
85 maladie et comment il est utilisé (.) ce qui n'est pas le cas
86 aujourd'hui (.) on vient de faire (.) j'veais vous donner un
87 exemple on a demandé à nos assurés de prendre contact avec leur
88 caisse maladie cantonale pour savoir ils avaient quatre
89 questions à poser (.) la première question c'était (...) quelle
90 est les comptes de vot' canton quelles sont les réserves de vot'
91 canton et quelles sont les provisions de vo canton (..) à ces
92 réponses ils n'ont pas à ces questions ils n'ont eu aucune
93 réponse parce qu'on leur a dit ces comptes n'existent pas donc
94 là-d'sus la caisse maladie unique [va permettre de (.)]
95 COU [mais mais]
96 BLAN une trans[parence]
97 ANIM [d'accord] ((on voit les moues désapprobatrices des
98 personnes du public dans le dos du débattant Blanchard))
99 COU [mais mais monsieur] Blanchard monsieur Blanchard
100 ((gros plan sur COU))
101BLAN uuh uh uuu uu une transparence non mais mais s'il vous
102 plaît laissez-moi finir sur la caisse [un u u une transparence]
103COU [monsieur Blanchard] ((la
104 caméra montre clairement les personnes du public qui se moquent
105 manifestement de BLAN et/ou rient de l'effet produit par la
106 dramaturgie « ironique » de COU))
107BLAN ensuite ça va être un formidable outil une fois (.) une fois
108 qu'vous avez des statistiques [vous pouvez identifier]
109ANIM [d'accord d'accord]
110BLAN les affaires vous pouvez commencer à avoir un outil pour
111 maîtriser les coûts d'la santé [c'qui n'est pas l'cas]
112ANIM [donc en en une seule caisse]
113 (..) avec un seul fonds de réserve (.) une seule caisse (.) bon
114 le système un peu (.) même si la comparaison est hasardeuse un
115 peu à la à la française
116BLAN non non pas à la française ((geste de désapprobation avec la
117 main))
118ANIM non bon d'accord alors mais en tout cas une un seul fonds de
119 [réserve
120BLAN [un seul fonds de réserve ((mimique approbative))
121ANIM un seul fonds de réserve
122ANIM alors monsieur Couchepin ((l'animatrice se tourne vers COU))